

NAVAL GROUP
Société Anonyme au capital social de 563.000.000 euros
Siège social : 40-42, rue du Docteur Finlay – 75015 Paris
441 133 808 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL



Pierre Éric POMMELLET
Président-Directeur général

Comptes annuels de Naval Group SA

au 31 décembre 2024

SOMMAIRE

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexes aux comptes annuels

- 1. Faits caractéristiques de la période**
- 2. Principes, règles et méthodes comptables**
- 3. Notes sur le bilan et le compte de résultat**
- 4. Informations relatives au bilan actif**
- 5. Informations relatives au bilan passif**
- 6. Informations relatives au compte de résultat**
- 7. Autres informations**
 - 7.1. Evènements postérieurs à la clôture**
 - 7.2. Engagements hors bilan**
 - 7.3. Instruments financiers**
 - 7.4. Litiges**

I. BILAN AU 31/12/2024

A. BILAN ACTIF

En K euros	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	331 782K	282 120K	49 662K	40 801K
Fonds commercial	474 067K	247 712K	226 355K	226 355K
Autres immobilisations incorporelles	25 446K		25 446K	23 906K
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	535K		535K	22K
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>831 829K</i>	<i>529 832K</i>	<i>301 997K</i>	<i>291 084K</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	61 351K	23 841K	37 510K	36 610K
Constructions	671 178K	363 510K	307 668K	318 989K
Installations techniques, matériel et outillage industriels	479 194K	328 265K	150 930K	138 341K
Autres immobilisations corporelles	423 622K	289 452K	134 170K	128 361K
Immobilisations en cours	136 888K		136 888K	91 173K
Avances et acomptes	3 906K		3 906K	3 056K
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>1 776 140K</i>	<i>1 005 068K</i>	<i>771 072K</i>	<i>716 530K</i>
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	516 968K	322 740K	194 228K	193 463K
Créances rattachées à des participations	47 810K	47 810K		
Autres titres immobilisés	9 153K	1 430K	7 723K	10 445K
Prêts	29 123K		29 123K	24 082K
Autres immobilisations financières	1 571K		1 571K	1 513K
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>604 625K</i>	<i>371 980K</i>	<i>232 645K</i>	<i>229 504K</i>
ACTIF IMMOBILISE	3 212 594K	1 906 880K	1 305 714K	1 237 118K
Stocks				
Matières premières, approvisionnements, marchandises	476 904K	22 281K	454 623K	437 522K
En cours de production de biens	53 892K	702K	53 190K	37 062K
En cours de production de services	3 165K		3 165K	1 941K
Produits intermédiaires et finis				
<i>Total des stocks</i>	<i>533 962K</i>	<i>22 983K</i>	<i>510 979K</i>	<i>476 526K</i>
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 494 248K	6 590K	1 487 658K	1 300 606K
Clients et comptes rattachés	13 651 928K	4 862K	13 647 067K	13 135 876K
Autres créances	566 094K	72 193K	493 901K	383 307K
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>15 712 270K</i>	<i>83 645K</i>	<i>15 628 625K</i>	<i>14 819 789K</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement	901 352K		901 352K	1 002 195K
Disponibilités	104 813K		104 813K	335 552K
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>1 006 165K</i>		<i>1 006 165K</i>	<i>1 337 747K</i>
Charges constatées d'avance	72 249K		72 249K	56 026K
ACTIF CIRCULANT	17 324 645K	106 627K	17 218 018K	16 690 088K
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1 693K		1 693K	1 838K
TOTAL GENERAL	20 538 932K	2 013 507K	18 525 425K	17 929 045K

B. BILAN PASSIF

En K euros	2024	2023
Capital social ou individuel Dont versé : 563 000K	563 000K	563 000K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 444K	18 444K
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	56 300K	56 300K
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	617 386K	451 475K
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	350 292K	295 401K
<i>Total situation nette</i>	<i>1 605 422K</i>	<i>1 384 620K</i>
Subventions d'investissement	3 100K	3 550K
Provisions réglementées	54 587K	53 051K
CAPITAUX PROPRES	1 663 109K	1 441 221K
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	5 334K	5 334K
AUTRES FONDS PROPRES	5 334K	5 334K
Provisions pour risques	489 489K	638 659K
Provisions pour charges	103 293K	86 472K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	592 782K	725 131K
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	326 330K	
Emprunts et dettes financières divers	91 957K	72 794K
<i>Total dettes financières</i>	<i>418 287K</i>	<i>72 794K</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 651 424K	12 943 342K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 872 968K	1 697 494K
Dettes fiscales et sociales	636 458K	481 799K
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>15 160 850K</i>	<i>15 122 635K</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 465K	38 937K
Autres dettes	63 970K	60 197K
<i>Total dettes diverses</i>	<i>100 435K</i>	<i>99 134K</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	582 999K	462 124K
DETTES	16 262 571K	15 756 687K
Ecart de conversion passif	1 630K	672K
TOTAL GENERAL	18 525 425K	17 929 045K

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

En K euros	2024			2023
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	1 510 277K	1 024 860K	2 535 137K	2 622 487K
Production vendue : - services	1 572 368K	202 653K	1 775 021K	1 600 661K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 082 644K	1 227 514K	4 310 158K	4 223 148K
Production stockée			14 644K	12 605K
Production immobilisée			16 270K	12 877K
Subventions d'exploitation			20 101K	13 491K
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			277 507K	214 668K
Autres produits			44 859K	50 304K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 683 539K	4 527 094K
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			450 582K	456 834K
Variation de stock (matières premières, approvisionnements, marchandises)			(15 037K)	(29 562K)
Autres achats et charges externes			2 189 115K	2 094 469K
<i>Total charges externes</i>			<i>2 624 660K</i>	<i>2 521 741K</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			55 135K	63 719K
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 004 831K	930 269K
Charges sociales			455 679K	407 622K
<i>Total charges de personnel</i>			<i>1 460 509K</i>	<i>1 337 891K</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			114 181K	109 347K
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 664K	12 567K
Dotations aux provisions pour risques et charges			132 145K	163 430K
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>255 989K</i>	<i>285 344K</i>
Autres charges			16 789K	29 961K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 413 084K	4 238 657K
RESULTAT D'EXPLOITATION			270 454K	288 437K
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations			66 083K	20 787K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 341K	221K
Autres intérêts et produits assimilés			59 171K	50 061K
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 588K	11 374K
Différences positives de change			1 428K	2 260K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				114K
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			137 611K	84 816K
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 069K	3 770K
Intérêts et charges assimilées			10 563K	8 088K
Différences négatives de change			761K	1 671K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			12 393K	13 529K
RESULTAT FINANCIER			125 217K	71 287K
RESULTAT COURANT			395 672K	359 724K

	2024	2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4K	17K
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 707K	604K
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 118K	4 867K
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 830K	5 488K
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	147K	1 384K
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 596K	3 104K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 758K	5 207K
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 500K	9 696K
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(12 671K)	(4 208K)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	12 972K	25 266K
Impôts sur les bénéfices	19 737K	34 849K
TOTAL DES PRODUITS	4 826 979K	4 617 398K
TOTAL DES CHARGES	4 476 687K	4 321 997K
BENEFICE ou PERTE	350 292K	295 401K

Le total du bilan avant répartition est de 18 525 425K euros.

Le total des produits du compte de résultat est de 4 826 979K euros et ce dernier dégage un bénéfice de 350 292K euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels au 31 décembre 2024.

III. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les présents comptes sociaux de Naval Group, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 février 2025 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale qui se tiendra le 26 mars 2025.

L'exercice 2024 a été marqué par les événements majeurs suivants :

- plus de 8 milliards de prises de commandes avec notamment la signature du contrat pour la livraison de quatre sous-marins aux Pays-Bas ;
- un chiffre d'affaires de l'ordre de 4,4 milliards d'euros ;
- des réussites opérationnelles avec notamment la mise à l'eau du sous-marin brésilien Tonelero, 3e de la série Prosub, la livraison de la deuxième corvette émirienne, et la livraison du sous-marin nucléaire d'attaque Tourville, 3e unité du programme Barracuda.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement comptable ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié des règlements publiés ultérieurement et à la réglementation française en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition (ouvriers d'Etat) parmi les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement autofinancées sont normalement enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues. Les frais de développement spécifiques sont supportés par les programmes vendus aux clients.

2.2 Immobilisations

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et comprennent notamment les fonds de commerce, les brevets, les marques ainsi que les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques et des malis techniques de fusion, sont amorties selon le mode linéaire sur des durées de :

- Fonds de commerce : 20 ans
- Brevets : 5 à 14 ans.
- Logiciels : 3 et 5 ans.

Conformément à la réglementation ANC n°2015-06, les changements concernant l'évaluation des actifs corporels, incorporels et des fonds commerciaux postérieurement à leur date d'entrée et le mali technique de fusion ont été appliqués (cf paragraphes ci-dessous).

- Fonds de commerce :
Les fonds de commerce acquis par la société figurent en immobilisations incorporelles ; ils ont une durée de vie non limitée. Il est pratiqué une dépréciation s'il apparaît que la valeur de ces fonds de commerce telle qu'elle est inscrite au bilan est supérieure à leur valeur recouvrable, telle que définie ci-avant. Les fonds de commerce doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel, même sans indice de perte de valeur.
En cas d'indice de perte de valeur lors d'une clôture semestrielle ou annuelle, un test de dépréciation doit être réalisé.
- Mali technique :
L'analyse des malis techniques a conduit à une affectation en totalité aux fonds commerciaux auxquels ils étaient rattachés.
Une fois l'affectation réalisée, le mali est amorti ou déprécié selon les mêmes règles que celles applicables aux actifs sous-jacents. L'amortissement est comptabilisé prospectivement, sur la durée résiduelle d'amortissement des actifs sous-jacents.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production pour celles qui sont produites par l'entreprise pour elle-même.

- Immobilisations décomposées :
Un seuil de 500 k€ par ensemble d'immobilisations et de 100 k€ par composant est retenu pour décomposer les immeubles et les matériels industriels.
- Amortissements :
Le mode d'amortissement retenu est linéaire. Naval Group pratique également un amortissement dérogatoire pour certaines immobilisations.
- Durée d'amortissement et révision de cette durée :
La durée d'amortissement est déterminée en fonction de la durée d'utilisation réelle de l'immobilisation et de ses composants. Cette durée est révisée annuellement lors de l'établissement du plan à moyen terme.

La durée d'amortissement est donnée dans le tableau ci-dessous :

	Durée comptable d'amortissement	Durée d'usage
Constructions sur sol propre	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 50 ans	20 - 25 ans
Constructions sur sol d'autrui	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 50 ans	20 - 25 ans
Constructions installations générales, agencements, aménagements	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 25 ans	20 - 25 ans
Installations techniques, matériel industriel	Durée réelle d'utilisation	10 - 25 ans
Outillage	Durée réelle d'utilisation	5 – 10 ans
Installations générales, agencements, aménagements	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 25 ans	10 - 20 ans
Matériel de transport	Durée réelle d'utilisation	5 - 10 ans
Matériel de bureau, informatique, mobilier	Durée réelle d'utilisation	3 - 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés :
Une dépréciation est comptabilisée à l'issue d'un test de dépréciation. Ce test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

2.2.3. Immobilisations financières

Elles comprennent des titres de filiales et participations, des créances sur participations, des prêts et des dépôts et cautionnements.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire de ces titres est comparée au coût d'entrée et donne lieu, le cas échéant, à la comptabilisation d'une dépréciation. Cette valeur d'inventaire ou d'utilité est calculée à partir de critères objectifs (capitaux propres, rentabilité...), d'éléments prévisionnels (perspective de rentabilité, de réalisation...) voire d'éléments subjectifs (utilité pour l'entreprise...).

2.3 Evaluation des stocks magasins et travaux en cours

2.3.1. Stocks magasins non affectés aux programmes

Les stocks magasins non affectés aux programmes sont valorisés en totalité selon la méthode du coût d'achat unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les dépréciations des stocks sont composées de :

- une dépréciation pour obsolescence lorsque la consommation a été nulle depuis au moins deux ans. Un taux progressif de dépréciation est appliqué en fonction de la durée d'absence de consommation.
- une dépréciation pour rotation lente lorsque la quantité en stock est supérieure à la quantité consommée sur les 24 derniers mois.

2.3.2 Stocks magasins affectés aux programmes

Les stocks magasins affectés aux programmes sont comptabilisés à leur valeur d'entrée et sont considérés dans les coûts à terminaison des programmes.

2.3.3 Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat. Ils ne concernent que les contrats pour lesquels la méthode de reconnaissance du CA est à l'achèvement de la prestation.

2.4 Traitement des opérations à long terme

2.4.1 Chiffre d'affaires et marge

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe sont les suivants :

Segmentation des contrats en obligations de performance (OP)

Un contrat peut inclure plusieurs promesses de transférer des biens et services à un client. Si, selon les pratiques comptables historiques de Naval Group, un ensemble de biens et de services promis en vertu d'un contrat était généralement regroupé sous une seule affaire comptable, il arrive en fait qu'un contrat puisse être fractionné en plusieurs OP.

Lorsque ces biens et services sont considérés comme distincts au sein d'un même contrat, ils sont alors traités comme différentes OP devant être comptabilisées séparément :

- Chaque OP supporte sa propre part de CA, de coûts et sa propre marge, et
- La méthode de reconnaissance du CA (et des coûts correspondants) est déterminée et enregistrée séparément pour chaque OP.

Affectation du prix de transaction aux OP du contrat

L'objectif de cette affectation est d'apprécier le montant de la contrepartie de Naval Group en échange du transfert des biens ou des services promis à chaque OP. Cette étape n'est donc applicable / pertinente que lorsque le contrat comprend plusieurs OP.

Dans la plupart des cas, lorsque le prix de vente est ventilé en plusieurs lots dans le contrat qui correspondent ou peuvent se rapporter aux OP, Naval Group s'attend à ce que les équipes chargées du projet affectent le prix de transaction contractuel à chaque OP.

Lorsqu'il n'est pas possible de ventiler le prix ou que des indications objectives montrent que la ventilation ne représente pas fidèlement l'affectation du prix de vente aux OP du contrat, la ventilation du prix de transaction est basée sur les prix de vente individuels.

Les éléments variables inclus dans le prix de vente du contrat ne sont pris en compte que s'il est hautement probable que la levée ultérieure des incertitudes entourant l'élément variable ne conduira pas à une réduction significative du chiffre d'affaires anticipé ou déjà reconnu.

Les pénalités de retard ou relatives à la mauvaise exécution d'une obligation de prestation sont comptabilisées dans les charges de l'exercice.

Les avenants contractuels négociés avec des clients ne sont inclus dans le prix de vente que lorsqu'ils deviennent juridiquement exécutoires.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires (CA)

Le CA est reconnu à mesure que chaque OP associée est satisfaite, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service promis. Le contrôle par le client inclut la capacité à empêcher d'autres entités de décider de l'utilisation de l'actif et d'en tirer des avantages.

Le transfert du contrôle des biens au client est progressif, le chiffre d'affaires correspondant étant alors reconnu à l'avancement, lorsqu'il peut être démontré que :

- Le bien vendu n'a pas d'usage alternatif et,
- Le groupe dispose d'un droit irrévocable à paiement au titre des travaux réalisés à date (correspondants aux coûts encourus à date, plus une marge raisonnable), en cas de résiliation pour une raison autre qu'un défaut de performance de Naval Group.

Le client reste propriétaire de l'actif sur lequel Naval Group réalise des opérations de maintenance, généralement dans le cas des contrats de MCO.

Le client reste propriétaire de l'actif sur lequel Naval Group réalise des opérations de rénovation, notamment dans le cas de certains contrats de la Division Service de Naval Group.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de services est également reconnu à l'avancement par les coûts, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus par Naval Group.

Pour quelques contrats non significatifs qui ne sont pas traités selon la méthode à l'avancement, c'est la méthode de l'achèvement qui est appliquée. La méthode de l'achèvement consiste à ne comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge du contrat qu'au terme de l'opération prévue au contrat.

La notion d'achèvement retenue pour l'arrêté des comptes est celle de l'achèvement technique des programmes.

Méthode de mesure de l'avancement

La méthode d'avancement retenue par le Groupe est la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Reconnaissance de la marge

Les frais d'offres sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus, au sein de la ligne «frais commerciaux ». Ils sont donc exclus de la marge du contrat.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue (§ 2.4.3).

Carnet de commandes

Seuls les contrats fermes, notifiés par le client et en vigueur rentrent dans le carnet de commandes de Naval Group. Les tranches conditionnelles, options et avenants à forte probabilité ne font pas partie du carnet de commandes tant qu'ils ne sont pas notifiés.

Le carnet de commandes est également constitué des révisions de prix client.

2.4.2 En cours de production et provisions sur programmes

Les travaux en-cours inscrits au bilan par l'application de la méthode des jalons techniques vont à l'encontre du principe de transfert du contrôle en continu (à l'avancement). En effet, la satisfaction du critère « d'avancement » signifie que l'entité doit reconnaître le CA continuellement, au fur et à mesure que l'entité démontre que :

les travaux réalisés à date sont transférés au client qui, simultanément, les consomme ou en prend le contrôle, ou

les travaux réalisés à date lui donnent à chaque fois un droit exécutoire à être payé (la contrepartie pour les travaux réalisés est due même en cas de résiliation pour convenance) et le produit fini n'a pas d'usage alternatif.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charges de l'exercice.

La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits. Ceci conduit la société à comptabiliser un niveau de provisions permettant de couvrir ces risques et dont le montant est régulièrement révisé en fonction de l'appréhension des facteurs de risques.

A l'aide de méthodes statistiques, la société est amenée à déterminer l'impact de l'évolution future des indices de révision de prix sur la marge brute à terminaison de ses programmes. Elle ne tient alors compte que des impacts défavorables liés aux évolutions des indices sur la marge brute à terminaison des programmes.

Les provisions pour pénalités, garanties et litiges sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Les autres risques (risques techniques, risque de performance, risques pour insuffisance de révision de prix) sont intégrés dans les coûts à venir des contrats.

2.4.3 Traitement des pertes à terminaison

Dès lors que l'estimation du coût à terminaison fait apparaître une perte globale pour le contrat (coût à terminaison supérieur au chiffre d'affaires à terminaison), il convient de constituer immédiatement une provision pour perte à terminaison (PAT), destinée à affranchir la performance des exercices à venir du résultat négatif du contrat.

2.5 Evaluation des créances clients – règles de dépréciation

Une estimation des risques sur encaissements basée sur des renseignements commerciaux est mise en œuvre afin de déterminer client par client une éventuelle dépréciation des créances non encore réglées à la clôture.

Lors du traité des apports, une créance a été comptabilisée à hauteur des produits financiers acquis auprès de SOFRANTEM. Compte tenu de l'incertitude relative à la perception future de ces produits, les intérêts financiers courus depuis le traité d'apport sont comptabilisés uniquement à leur encaissement.

2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises ont donné lieu aux écritures de régularisation selon les règles en vigueur (conversion au taux de clôture pour les créances et dettes ainsi que les comptes bancaires en devises). Les pertes latentes correspondantes font l'objet d'une provision pour perte de change.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Pour les OPCVM, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Pour les autres titres de placement, il n'existe pas de valeur de marché et cette dernière correspond à la valeur comptable.

2.8 Provisions pour engagements sociaux

2.8.1 Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière

Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière, correspondant à des avantages postérieurs à l'emploi, sont provisionnés en totalité, nets des actifs financiers du régime destiné à couvrir ces engagements.

Conformément à la recommandation ANC 2013 R-02, les engagements de Naval Group sont déterminés selon une méthode actuarielle, appliquée à l'ensemble de la population sous statut privé (hors personnel détaché).

Cette méthode, dite des unités de crédit projetées, repose sur des lois de projection portant notamment sur :

- les salaires de fin de carrière ; leur évaluation intègre l'ancienneté des salariés, leur niveau de salaire et leur progression de carrière ;
- les âges de départ à la retraite, déterminés en fonction de l'âge probable d'entrée dans la vie active par collège de salariés ainsi que de l'allongement progressif de la durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale ;
- l'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de mortalité TGH-TGF et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique du comportement des salariés.

Le mode de calcul des engagements est le suivant :

- ils sont évalués à partir d'un certain nombre d'années de services et de manière linéaire jusqu'à la date de départ à la retraite du salarié.
La période d'acquisition des droits est déterminée en partant de la date de retraite.
Lorsque les droits sont plafonnés, la durée de la période d'acquisition des droits est limitée à l'ancienneté requise au moment du plafonnement.
- ils sont actualisés ;
- ils sont déterminés en fonction des indemnités prévues par la convention collective de la métallurgie depuis 2013, cette convention étant devenue plus avantageuse que l'accord d'entreprise utilisé jusqu'en 2012.

Les écarts actuariels qui excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des engagements et la valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice (dite « méthode du corridor »), sont reconnus sur la durée résiduelle moyenne probable d'activité.

L'engagement est couvert en partie par des actifs financiers souscrits auprès d'intervenants financiers.

2.8.2 Les autres engagements envers le personnel

Les autres engagements envers le personnel, correspondant à des avantages à long terme, sont couverts par les provisions suivantes :

- **Médailles du travail**

Les avantages « médailles du travail » portent sur 4 catégories de médailles (20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans), versées en fonction du nombre d'années d'activité, tous employeurs confondus. Pour le personnel de Naval Group, elles sont attribuées aux salariés ayant au moins 10 ans d'ancienneté au sein de Naval Group conformément à l'accord d'entreprise du 11 mai 2004 complété des avenants relatifs aux personnels des sociétés absorbées au 30 septembre 2009 et sont provisionnées en totalité. Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées, et correspondent à la valeur actuelle probable des indemnités à verser lorsque le salarié a atteint les différents niveaux d'ancienneté, un prorata à l'ancienneté est appliqué. Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année. La totalité de l'engagement est provisionné.

- **Rentes viagères**

Conformément au décret n°2002-832 du 3 mai 2002 relatif à la situation des personnels de l'État mis à la disposition de l'entreprise nationale prévue à l'article 78 de la loi de Finances rectificative pour 2001 (n°2001-1276 du 28 décembre 2001), et plus précisément dans son titre V, les rentes d'accident du travail versées aux ouvriers de l'État mis à la disposition de l'entreprise nationale, résultant des accidents du travail ou de maladies professionnelles survenus à l'occasion ou par le fait du service rendu pendant la durée de la mise à la disposition de l'entreprise nationale, sont versées par l'État et remboursées par l'entreprise nationale jusqu'à extinction de la dette.

À ce titre, toute rente ou maladie professionnelle égale ou supérieure à un taux d'incapacité permanente de 10 %, notifiée et versée par la sous-direction des pensions de la Rochelle (caisse de Sécurité sociale des agents de l'État en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles) sont des rentes viagères qui sont donc provisionnées pour répondre à l'engagement du Groupe. Le calcul de ces rentes est soumis au code de la Sécurité sociale.

Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année selon la méthode de la valeur actuelle probable des prestations futures.

- **CET séniors**

L'article 5.14.3 de l'accord d'entreprise du 11 mai 2004 prévoit les conditions dans lesquelles le CET séniors, mis en place par l'avenant n°4 du 17 décembre 2009, peut être utilisé.

Le CET séniors a été mis en place afin de répondre à l'engagement pris dans le cadre de l'accord GPEC du 23 juin 2009 de prévoir une possibilité d'aménager le temps de travail des personnels en fin de carrière au cours des 2 dernières années précédant la liquidation de leur retraite à temps plein.

Chaque salarié peut déposer 10 jours de congés sur ce dispositif par an avec un maximum de 130 jours au total.

Les jours épargnés dans le CET séniors doivent donc être utilisés au cours de ces 2 dernières années.

Un abondement spécifique, à hauteur de 70% des droits épargnés, est prévu si le salarié ne bénéficie pas de l'accord GPEC. Il naît le 1^{er} jour de l'utilisation du CET séniors.

Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année selon la méthode de la valeur actuelle probable des prestations futures.

- **GPEC**

Dans le cadre d'un transfert du savoir, l'accord du 07 septembre 2020 permet aux personnels ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans le Groupe et âgés de plus de 58 ans de s'engager sur une date de départ en retraite.

A ce titre, l'employeur offre aux salariés, bénéficiaires de ce dispositif, une majoration de leur indemnité de départ à la retraite d'une valeur de 3 mois de salaire ou d'un rachat de trimestres à hauteur de 4 maximum.

Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année selon la méthode de la valeur actuelle probable des prestations futures.

Les mesures prévues dans l'accord GPEC cesseront de s'appliquer le 07 septembre 2025 tel que mentionné dans l'avenant 2 signé le 02 juillet 2024.

3. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Afin d'apporter un éclairage sur les comptes, des notes sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ainsi que des tableaux détaillant certains postes du bilan et du compte de résultat.

- Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles
- Note 2 : Immobilisations financières
- Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement
- Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance
- Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres
- Note 6 : Provisions
- Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance
- Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes
- Note 9 : Chiffre d'affaires
- Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation
- Note 11 : Autres charges
- Note 12 : Charges de personnel et effectifs
- Note 13 : Résultat financier
- Note 14 : Résultat exceptionnel
- Note 15 : Impôt sur les bénéfices

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles (y compris immobilisations en cours) : 2 607 969 k€ en valeur brute

Les opérations principales ayant un impact dans la valorisation des immobilisations sont les suivantes:

- Bâtiment Composite à Ruelle
- Investissements dans nos infrastructures informatiques
- Sortie des immobilisations après les inventaires effectués

4.1.2 Amortissements et dépréciations : (1 534 900) k€

Les analyses menées en fonction de l'activité à venir n'ont pas révélé d'indice de perte de valeur significatif sur les immobilisations corporelles.

Par conséquent, il n'a pas été effectué de test de dépréciations, conformément au § II « principes, règles et méthodes comptables » au point c « Immobilisations corporelles - dépréciation des actifs immobilisés ».

Les immobilisations incorporelles comportent principalement :

- des fonds de commerce de 474 066 k€ dont un de 52 747 k€ à la suite de l'absorption de la société TNF en 2013. Les fonds de commerce amortis le sont sur 20 ans. Les amortissements cumulés au 31 décembre 2024 sont de 176 304 k€.
Ces fonds de commerce n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation en 2024 et la provision pour dépréciation cumulée est de 71 408 k€ au 31 décembre 2024.

4.1.3 Variation des immobilisations (valeur brute)

En K euros	Valeur brute début 2024	Augmentations	
		Réévaluations courant 2024	Acquisitions courant 2024
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	798 368K		53 483K
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	798 368K		53 483K
Immobilisations corporelles			
Terrains	58 586K		2 930K
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	285 248K		4 901K
- Constructions sur sol d'autrui	54 504K		355K
- Installations générales, agencements et aménagement des	312 811K		17 292K
Installations techniques, matériel et outillages industriels	453 048K		39 571K
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements	216 752K		19 141K
- Matériel de transport	5 090K		834K
- Matériel de bureau et mobilier informatique	169 757K		18 106K
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	91 173K		93 656K
Avances et acomptes	3 056K		850K
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 650 025K		197 636K
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	566 860K		13K
Autres titres immobilisés	11 830K		
Prêts et autres immobilisations financières	25 595K		9 719K
<i>Total immobilisations financières</i>	604 285K		9 732K
TOTAL GENERAL	3 052 678K		260 851K

	Diminutions		Valeur brute fin 2024	Valeur d'origine
	Virements courant 2024	Cessions courant 2024		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 951K	70K	831 829K	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	19 951K	70K	831 829K	
Immobilisations corporelles				
Terrains	143K	21K	61 351K	
Constructions :				
- Sur sol propre	1 251K	24K	288 875K	
- Sur sol d'autrui	137K	2 085K	52 637K	
- Installations générales, agencements et amgt des	388K	49K	329 666K	
Installations techniques, matériel et outillage		13 424K	479 194K	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers	67K	2 053K	233 773K	
- Matériel de transport		42K	5 882K	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	377K	3 519K	183 967K	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	47 518K	422K	136 888K	
Avances et acomptes			3 906K	
<i>Total immobilisations corporelles</i>	49 881K	21 640K	1 776 140K	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 094K	564 778K	
Autres titres immobilisés		2 678K	9 153K	
Prêts et autres immobilisations financières		4 621K	30 694K	
<i>Total immobilisations financières</i>		9 393K	604 625K	
TOTAL GENERAL	69 832K	31 103K	3 212 594K	

4.1.4 Variation des amortissements des immobilisations

Immobilisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial	176 304K			176 304K
Autres immobilisations incorporelles	259 572K	22 619K	70K	282 120K
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	435 876K	22 619K	70K	458 424K
Immobilisations corporelles				
Terrains	21 976K	1 887K	21K	23 841K
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	123 066K	9 979K	24K	133 022K
- Constructions sur sol d'autrui	21 312K	2 944K	1 577K	22 678K
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	184 895K	18 521K	49K	203 366K
Installations techniques, matériel et outillage indust.	312 791K	27 112K	13 300K	326 603K
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	135 887K	11 768K	1 653K	146 001K
- Matériel de transport	3 550K	410K	42K	3 919K
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 488K	19 377K	3 472K	133 393K
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	920 965K	91 997K	20 138K	992 824K
TOTAL GENERAL	1 356 841K	114 616K	20 209K	1 451 248K

Les amortissements sont calculés linéairement et sont inclus dans le poste dotations aux amortissements des charges d'exploitation pour les immobilisations non provisionnées (114 181 k€) et en charges exceptionnelles (435 k€) pour les immobilisations faisant l'objet d'une dépréciation.

4.1.5 Variation des dépréciations sur immobilisations

DEPRECIATIONS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	71 408			71 408
Immobilisations incorporelles	71 408			71 408
Terrains				
Bâtiments	3 068	221	186	3 103
Logements	81		3	78
Installations générales	94	222	79	237
Ouvrage d'infrastructures	1 059		33	1 025
Matériel industriel	1 899	76	330	1 645
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	17	8	9	16
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 073	149	454	5 769
Matériel de transport				
Matériel informatique	12	2		14
Autres matériels de bureau et informatique	222	128		350
Mobilier	6			6
Immobilisations corporelles	12 531	807	1 094	12 244
TOTAL GENERAL	83 938	807	1 094	83 651

Les dotations sur immobilisations incorporelles correspondent aux dépréciations des malis techniques de fusion Armaris et DCN Log.

Les dotations sur les immobilisations corporelles figurent en charges exceptionnelles.

4.2 Note 2 : Immobilisations financières

En k euros, sinon précisé	Quote part du capital du dernier exerci- ce clos	Capital du dernier exercice clos	Capitaux propres autres que le capital du dernier exercice clos	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avan- ces non encore rem- bour- sées	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Divi- dendes encais- sés
				brute	nette				
DCN-I	100%	15 672	4 385	77 315	24 700		106	4 653	1 798
MOPA 2	100%	70	(25)	104	43		0	(2)	
Sirehna	100%	300	9 275	4 239	4 239		12 207	(2 843)	
DES	49%	500	62	245	245		92 597	868	732
Naval Group India	99,99%	63 000 INR	425 866 INR	1 047	1 047		1 073 966 INR	69 741 INR	
Boustead DNC	40%	10 000 MYR	(90 527) MYR	853	0		7 728 MYR	7 728 MYR	
Itaguaí Construções Navais	41%	1 899 BRL	(346 151) BRL	92	92	21 000	204 963 BRL	(215 935) BRL	
Naval Group BR	99,99%	7 100 BRL	19 750 BRL	2 391	2 391		0 BRL	1 382 BRL	
Naval Group FE	100%	2 000 SGD	6 445 SGD	51	51		30 423 SGD	7 982 SGD	4 372
Naval Group Coopération	100%	700	241	700	700		0	1 216	450
Naval Group Participations	100%	1 400	(4 069)	1 400	0		0	(190)	
Armaris Quater	100%	37	28	37	37		0	(5)	
Armaris Quint	100%	36	(41)	57	0		0	(22)	
Armaris Sixt	100%	36	(22)	58	12		0	(3)	
Principia	0,01%	0	0	1	1		0	0	
Naval Energies	100%	35 965	(75 302)	263 758	0		0	3 798	
Naval Group Malaysia	99,99%	8 000 MYR	19 121 MYR	1 969	1 969		36 810 MYR	6 062 MYR	
Kership	45%	5 000	8 833	2 250	2 250		186 986	1 186	
Naval Group Support	100%	64	(38 348)	2 450	0		3 029	(3 061)	
Naval Group Australia	100%	0 AUD	(2 243) AUD	0	0		0 AUD	1 316 AUD	1 208
Technicatome	20,32%	22 140	46 911	113 404	113 404		625 572	92 049	56 620
Chantiers de l'Atlantique	11,67%	142 902		13 924	13 924		2 578 000	115 000	
MO - Porte avions	65%	100	(8 500)	69	69		153 542	2 293	903

En k euros, sinon précisé	Quote part du capital du dernier exercice clos	Capital du dernier exercice clos	Capitaux propres autres que le capital du dernier exercice clos	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances non encore remboursées	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
				brute	nette				
Naval Group Belgium	100%	4 000	(194)	4 000	2 500		9 518	270	
Naval Group BV	100%	100	84 (*)	100	100		513 (*)	16 (*)	
Naviris Holding	50%	5 000	(1 308)	2 500	2 500		200	200	
Alexandria Naval For Maintenance & Industry (ANMI)	0,001%	1 000 EGP	21 152 EGP	0	0		54 165 EGP	11 927 EGP	
Naval Group Ré	99,99%	10 000	0	10 000	10 000		0	3 128	
Naval Group Hellas	100%	25	69	25	25		3 424	193	
Jeumont Electric	31,47%	19 000	(17 846)	13 929	13 929	6 339	91 395	(10 570)	
Total				516 968	194 228	27 339			66 083

INR = Roupie Indienne BRL = Réal Brésilien (*) Données 2023
 MYR = Ringgit Malais SGD = Dollar Singapour
 EGP = Livre Egyptienne AUD = Dollar Australien

- En juin 2024, Naval Group SA a pris une participation supplémentaire dans la société Itaguai Construções Navais (ICN), sa participation totale reste inchangée soit 41%.
- En juillet 2024, la société Naval Group Australia a procédé à l'annulation de la quasi-totalité des titres de son capital social. Il reste 1 seul titre détenu par Naval Group SA qui conserve sa participation de 100%.

Les informations relatives aux autres titres immobilisés sont retracées dans le tableau suivant :

En k euros	Quote part du capital	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette
Fonds Sécurité Compartiment principal	13,33%	1 555	190
Fonds Financière De Bienne Compartiment 1	6,29%	276	210
Fonds Financière De Bienne Compartiment 2	10,36%	0	0
Fonds Financière De Bienne Compartiment 3	2,89%	4 284	4 284
Fonds Atalaya	31,70%	0	0
Fonds PSL Innovation Fund	6,59%	3 039	3 039
TOTAL		9 153	7 723

Les informations concernant les entreprises ayant un lien de participation (filiales du groupe Naval Group) sont reprises dans le tableau joint :

En k euros	Entreprises avec lien de participation
ACTIF IMMOBILISE	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	6
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2 135
Participations	516 968
Créances rattachées à des participations	
Prêts	28 756
ACTIF CIRCULANT	
Stocks	5 049
Avances et acomptes versés sur commandes	444 097
Créances clients et comptes rattachés	348 846
Autres créances	119 733
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	91 850
Avances et acomptes reçus sur commandes	364 451
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	441 115
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 128
Autres dettes	48 276

PARTIES LIEES

Les parties liées suivantes ont été retenues :

- l'État français et les sociétés sur lesquelles il exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable (dont notamment l'ensemble des sociétés du groupe Thales) ;
- le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Actions Naval Group ;
- les filiales du Groupe;
- les entités dans lesquelles le Groupe détient un contrôle conjoint ou une influence notable;
- les dirigeants du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles l'État français exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable, dont notamment l'ensemble des sociétés du groupe Thales, sont des entités publiques. Le Groupe ne publie qu'une information globale quant au montant du chiffre d'affaires réalisé avec l'État français et les entités publiques concernées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société a réalisé 66 % de son chiffre d'affaires avec l'État français et les entités publiques.

Les transactions réalisées avec des parties liées hors État français et entités publiques ne sont pas significatives.

4.3 Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement

4.3.1 Stocks

STOCKS	en k euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières		476 904	22 081	454 623
En-cours de production de biens		53 892	702	53 190
En-cours de production de services		3 165		3 165
Produits finis				
TOTAL		533 962	22 983	510 979

4.3.2 Valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT en k euros	Valeur brute	Valeur de marché	Dépréciation
SOFRANTEM	102	102	
VMP	901 249	901 249	
TOTAL	901 351	901 351	0

Ces montants incluent, hormis les OPCVM :

- des certificats de dépôt et des titres et créances négociables pour 888 344 k€
- les intérêts courus non échus sur certificats de dépôts pour 12 905 k€.

La valeur de marché est différente de la valeur comptable pour les OPCVM et correspond à la valeur liquidative.

Pour les autres titres de placement, il n'existe pas de valeur de marché et cette dernière correspond à la valeur comptable.

La politique de placement suivie par le groupe privilégie les placements à court terme et sans risque.

4.4 Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Factures à établir sur créances clients (produits à recevoir)	11 868 785 k€	12 257 686 k€

Les factures à établir sont principalement liées à la méthode à l'avancement (cf. note f. « traitement des opérations à long terme - chiffres d'affaires »).

Charges constatées d'avance	72 249 k€	56 026 k€
-----------------------------	-----------	-----------

Les charges constatées d'avance concernent les loyers et les assurances ainsi que des prestations de services.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres

La composition du capital social est la suivante :

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés par transformation pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale en euros
Actions ordinaires	56 300 000			10

Toutes les actions sont libérées.

La variation des capitaux propres est :

Situation à l'ouverture de l'exercice en k euros		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		1 441 221
Distributions sur résultats antérieurs		(129 490)
Capitaux propres après distributions		1 311 731
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations des provisions réglementées		1 536
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	450	
Autres variations (report à nouveau)		165 911
Résultat de l'exercice N-1	165 911	
Résultat de l'exercice N		350 292
SOLDE		351 378
Situation à la clôture		Solde
Capitaux propres avant répartition		1 663 109

La variation globale du report à nouveau est composé de :

- A nouveau 451 475 k€
- Résultat 2023 295 401 k€
- Dividendes versés en 2024 (129 490 k€)
- Solde 617 386 k€

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire des immobilisations.

5.2 Note 6 : Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2024
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	53 051K	3 467K	1 931K		1 931K	54 587K
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	53 051K	3 467K	1 931K		1 931K	54 587K
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	160 094K	16 577K	6 171K	49 455K	55 627K	121 044K
Provisions pour garanties données aux clients	68 759K	9 172K	6 559K		6 559K	71 372K
Provisions pour pertes sur marchés à terme	37 940K	22 977K		16 706K	16 706K	44 211K
Provisions pour amendes et pénalités	13 051K	2 979K		3 020K	3 020K	13 010K
Provisions pour pertes de change	1 838K	993K		1 138K	1 138K	1 693K
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>281 683K</i>	<i>52 697K</i>	<i>12 731K</i>	<i>70 320K</i>	<i>83 050K</i>	<i>251 330K</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	81 361K	17 058K	8 817K	1 375K	10 192K	88 227K
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>81 361K</i>	<i>17 058K</i>	<i>8 817K</i>	<i>1 375K</i>	<i>10 192K</i>	<i>88 227K</i>
Autres provisions pour risques et charges	362 087K	73 459K	927K	181 393K	182 320K	253 226K
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	725 131K	143 213K	22 475K	253 088K	275 563K	592 782K
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	71 408K					71 408K
Sur immobilisations corporelles	12 531K	807K	1 094K		1 094K	12 244K
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	325 586K	4K		2 850K	2 850K	322 740K
Sur autres immobilisations financières	49 195K	45K				49 240K
<i>Sous total sur immobilisations</i>	<i>458 719K</i>	<i>856K</i>	<i>1 094K</i>	<i>2 850K</i>	<i>3 944K</i>	<i>455 631K</i>
Sur stocks et en-cours	27 755K	1 269K	5 015K	1 026K	6 041K	22 983K
Sur comptes clients	6 263K	28K	1 102K	327K	1 430K	4 862K
Autres provisions dépréciations	71 722K	8 366K	169K	1 136K	1 305K	78 783K
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	564 459K	10 519K	7 381K	5 340K	12 720K	562 259K
TOTAL GENERAL	1 342 641K	157 200K	31 787K	258 427K	290 214K	1 209 627K
Dont dotations et reprises d'exploitation		141 809K	28 762K	248 746K	277 507K	
Dont dotations et reprises financières		1 069K		9 588K	9 588K	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		14 322K	3 025K	93K	3 118K	

Les principales provisions pour pensions et obligations similaires sont les suivantes :

- Les provisions pour indemnités de fin de carrière pour 37 871 k€.

Il y a eu ajustement de la provision au 31 décembre 2024 sur la base des calculs effectués en 2024 (cf. § j Provisions pour risques et charges - Principes, règles et méthodes comptables).

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2024 est de 3,50 % contre 3,20 % au 31 décembre 2023.

Le taux des rendements des actifs au 31 décembre 2024 est de 6,04 % contre 6,26 % au 31 décembre 2023.

Le taux d'inflation est de 2 % comme au 31 décembre 2023.

Le taux moyen d'augmentation des salaires retenu est de 2,80 % comme au 31 décembre 2023.

Naval Group a recours à des cabinets d'actuaire indépendants pour évaluer à chaque fin d'exercice ses principaux engagements sociaux.

L'évolution de la dette actuarielle par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Dette actuarielle à l'ouverture	124 267
Coût des services rendus	10 370
Intérêt sur la dette actuarielle	3 912
<u>Dette actuarielle estimée à la clôture</u>	<u>138 549</u>
Prestations payées	(6 083)
Gains / expérience	(6 461)
<u>Dette actuarielle calculée à la clôture</u>	<u>126 005</u>

L'évolution des placements par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Valeur des placements à l'ouverture	87 301
Rendement des placements	3 492
Gain actuariel sur placements	6 316
<u>Valeur des placements calculée à la clôture</u>	<u>97 109</u>

Au 31 décembre 2024, le fonds se composait de 60,39 % d'actions, de 16,38 % d'obligations, de 13,91 % d'actifs monétaires et de 9,32 % d'actifs diversifiés.

Le régime de fin de carrière comporte des actifs de couverture placés chez AG2R et la Société Générale dans le cadre d'un contrat d'Assurance.

La charge nette comptabilisée au 31 décembre 2024 se décompose de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2024	31/12/2023
Coût des services rendus	(10 370)	(9 614)
Intérêt sur la dette actuarielle	(3 912)	(3 512)
Rendement attendu des placements	3 492	3 528
Amortissement coût des services passés	(620)	(617)
(Coût net)	(11 410)	(10 215)

- l'effet barème, lié à la mise en place de l'accord d'entreprise, est étalé sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture.
- l'effet actuariel est repris sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture en application de la méthode du « corridor ».

Le rapprochement entre les montants actuariels déterminés et la provision nette comptabilisée s'établit de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2024	31/12/2023
Dette actuarielle estimée à la clôture	126 005	124 267
Valeur des placements à la clôture	(97 109)	(87 301)
Déficit	28 896	36 966
Coût des services passés non comptabilisés	12 382	(299)
Gains actuariels cumulés non comptabilisés	(3 407)	(4 027)
Provision nette comptabilisée	37 871	32 640

- Les provisions pour majoration IDR pour un montant de 1 709 k€
- Les provisions pour rentes pour un montant de 9 537 k€
- Les provisions pour médailles du travail pour un montant de 21 036 k€
- Les provisions pour CET sénior pour un montant de 18 073 K€

5.3 Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer :	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs :	1 555 276 k€	1 321 219 k€
Dettes fiscales et sociales :	230 384 k€	231 720 k€
Fournisseurs immobilisations :	15 371 k€	12 644 k€
Autres dettes :	9 805 k€	10 433 k€
Produits constatés d'avance :	582 999 k€	462 124 k€

Les produits constatés d'avance sont comptabilisés lorsque les montants facturés sont supérieurs à l'avancement des programmes.

5.4 Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES (en K euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	47 810K		47 810K	47 810K
Prêts	29 123K	6 765K	22 358K	24 082K
Autres immobilisations financières	1 571K	186K	1 385K	1 513K
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>78 504K</i>	<i>6 951K</i>	<i>71 554K</i>	<i>73 406K</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	5 102K	5 059K	44K	6 517K
Autres créances clients	13 646 826K	13 594 057K	52 769K	13 135 622K
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	397K	397K		508K
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 863K	1 863K		1 539K
Impôts sur les bénéfices	62 445K	62 445K		43 357K
Taxe sur la valeur ajoutée	340 855K	340 855K		249 790K
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés	150 924K	150 924K		143 440K
Débiteurs divers	9 609K	9 609K		11 918K
<i>Total actif circulant</i>	<i>14 218 022K</i>	<i>14 165 209K</i>	<i>52 813K</i>	<i>13 592 692K</i>
Charges constatées d'avance	72 249K	72 249K		56 026K
TOTAL DES CREANCES	14 368 775K	14 244 408K	124 367K	13 722 124K

ETAT DES DETTES (en K euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	326 330K	326 330K			
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers	91 957K	91 957K			72 794K
Fournisseurs et comptes rattachés	1 872 968K	1 872 968K			1 697 494K
Personnel et comptes rattachés	155 996K	155 996K			153 881K
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 407K	128 407K			120 847K
Impôts sur les bénéfices	760K	760K			276K
Taxe sur la valeur ajoutée	333 207K	333 207K			185 998K
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	18 088K	18 088K			20 796K
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 465K	36 465K			38 937K
Groupe et associés	1 444K	1 444K			1 475K
Autres dettes	62 526K	62 526K			58 722K
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	582 999K	582 999K			462 124K
TOTAL DES DETTES	3 611 147K	3 611 147K			2 813 345K

Les créances à 1 an au plus comprennent des prêts envers la société OH pour un montant de 47 810 k€ qui sont dépréciés à 100%.

Les prêts concernent les filiales Itaguaí Construções Navais pour 21 991 k€ et Jeumont Electric pour 6 765 k€.

Le poste emprunts et dettes financières divers comprend les comptes courants des filiales du groupe pour 91 956 k€.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Note 9 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de clients est la suivante :

en k euros	31/12/2024	31/12/2023
Clients privés France	280 073	268 933
Clients étatiques	2 808 390	2 715 587
Total clients France	3 088 463	2 984 520
Total clients Export	1 221 695	1 238 628
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4 310 158	4 223 148

6.2 Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation

DOTATIONS ET REPRISES en k euros	31/12/2024	31/12/2023
Reprises de provisions et dépréciations	277 507	214 668
Dotations aux amortissements	114 181	109 347
Dotations aux provisions et dépréciations	141 809	175 997

Les principaux mouvements sont commentés dans la Note 6.

6.3 Note 11 : Autres charges

Tous postes confondus, la partie autofinancée des dépenses de recherche et de développement s'élève à 97 447 k€ à fin décembre 2024.

6.4 Note 12 : Charges de personnel et effectifs

La masse salariale comprend exclusivement des coûts de personnel relatifs au personnel ayant un contrat de droit privé.

Le coût des personnels de l'Etat mis à disposition est comptabilisé en charges externes pour 114 293 k€.

L'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein (ETP) est détaillé dans le tableau suivant :

EFFECTIF MOYEN (ETP)	Personnel de droit privé		Ouvriers d'Etat mis à disposition de l'entreprise	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	8 440	7 994	0	0
Non cadres	6 821	6 829	0	0
Ouvriers	0	0	1 200	1 336
TOTAUX	15 261	14 823	1 200	1 336

6.5 Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier de 125 217 k€ s'analyse de la façon suivante :

Les produits financiers, soit 137 611 k€ sont principalement :

- les revenus des titres de participation pour 66 083 k€
- les intérêts sur certificats de dépôts pour 33 606 k€
- les intérêts créditeurs pour 9 133 k€
- les intérêts moratoires clients pour 8 579 k€
- les intérêts des comptes courants pour 6 325 k€
- les reprises sur provision pour insuffisance de la situation nette des filiales pour 5 600 k€
- les reprises sur dépréciations des titres de participation pour 2 850 k€
- les produits SOFRANTEM pour 1 528 k€
- les gains de change pour 1 428 k€
- les reprises sur provisions pour pertes de change pour 1 138 k€

Les charges financières de 12 393 k€ sont principalement :

- les intérêts des emprunts pour 3 724 k€
- les intérêts des comptes courants pour 3 131 k€
- les intérêts bancaires pour 3 086 k€
- les dotations aux provisions pour pertes de change pour 993 k€
- les pertes de change pour 761 k€
- les intérêts moratoires fournisseurs pour 320 k€
- les intérêts sur la dette APE pour 301 k€

6.6 Note 14 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2024 est de (12 671) k€ et s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION	en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Amendes et pénalités		112		(112)
Subventions d'investissement			450	450
Plan d'adaptation de l'Emploi		10 040		(10 040)
Amortissements dérogatoires		3 467	1 931	(1 536)
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations		3 596	2 257	(1 339)
Dépréciation des immobilisations		1 242	1 094	(148)
Ajustement provision EMERA		19	93	74
Divers		24	4	(20)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 500	5 829	(12 671)

La provision pour le plan d'adaptation de l'emploi concerne la fermeture de notre établissement de Bagneux au profit du site d'Ollioules.

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2023 est de (4208) k€ et s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION	en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Amendes et pénalités		1 203		(1 203)
Subventions d'investissement			450	450
Plan d'adaptation de l'Emploi		176	252	76
Amortissements dérogatoires		3 727	2 663	(1 064)
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations		3 105	154	(2 951)
Dépréciation des immobilisations		1 387	1 808	421
Ajustement provision EMERA		93	144	51
Divers		5	17	12
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 696	5 488	(4 208)

6.7 Note 15 : Impôt sur les bénéfices

6.7.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

REPARTITION	en k euros	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant		395 672	46 902	348 770
Résultat exceptionnel		(12 671)	(1 502)	(11 169)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(12 972)		(12 972)
Crédit impôt recherche et autres crédits			(24 807)	24 807
Crédit impôt recherche et autres crédits antérieurs			(2 213)	2 213
Solde IS années antérieures			278	(278)
Résultats et impôts dus à l'étranger			1 831	(1 831)
Incidence intégration fiscale			(752)	752
RESULTAT COMPTABLE		370 029	19 737	350 292

Depuis le 1er janvier 2004, la société Naval Group est tête du groupe fiscal intégré, en application des articles 223 A et suivants du CGI. Par convention, l'incidence de cette intégration est neutre sur les résultats des autres sociétés intégrées : les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Il n'y a pas de restitution des économies d'impôts aux filiales en cas de sortie du périmètre d'intégration fiscale ainsi qu'en cas de report en arrière du déficit d'ensemble.

Pour rappel, la société a fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité portant sur l'ensemble de ses déclarations et impôts au titre des exercices 2019 (CIR), 2020 et 2021. Dans le cadre de ce contrôle, aucune proposition de rectification n'a été émise en matière d'impôt sur les sociétés. Les propositions de rectifications au titre de la CFE ont été acceptées par Naval Group et seront payés à réception des rôles supplémentaires.

Concernant le CIR, à l'issue de la procédure de vérification, l'administration maintient les rehaussements de dépenses de recherches engagées au titre de 2 projets pour un total de 3.4 m€ sur la période vérifiée. La société a saisi, le 19 décembre 2024, le comité consultatif des crédits d'impôt pour dépense de recherche. Ce risque est intégralement couvert par une provision au 31 décembre 2024.

6.7.2 Situation fiscale différée nette

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôts sont :

RUBRIQUES	en k euros	Montant
IMPOT FUTUR SUR :		
Provisions règlementées :		
Amortissements dérogatoires		14 100
Subventions d'investissement		801
Autres à imposer ultérieurement		2 330
TOTAL ACCROISSEMENTS		17 231
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Participation – Intéressement des salariés		2 798
Autres		2 654
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres (dont incidence pertes à terminaison et déficit)		152 102
TOTAL ALLEGEMENTS		157 554
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		140 323

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Événement postérieur à la clôture

Néant

7.2 Engagements hors bilan

7.2.1 Engagements hors bilan liés aux contrats commerciaux

Dans le cadre de ses contrats commerciaux, Naval Group donne ou reçoit des garanties destinées à couvrir des obligations futures. Il s'agit essentiellement de garanties de marché.

Montants en k euros	Echéances postérieures au 31 décembre 2024			
	Total	à - d'1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Engagements donnés				
Garanties de bonne fin / exécution ^{(1) (2) (3)}	511 085	165 332	285 142	60 611
Garanties de dispenses de retenue de garantie	170 694	8 434	127 760	34 500
Autres engagements donnés ^{(4) (5)}	18 992	5 361	11 607	2 024
Total Engagements donnés	700 771	179 127	424 509	97 135
Engagements reçus				
Garanties de bonne fin / exécution	41 048	34 752	128	6 168
Garanties de dispenses de retenue de garantie	174	174	-	-
Autres garanties reçues	22 554	18 415	1 143	2 996
Total Engagements reçus	63 776	53 341	1 271	9 164

- (1) Dans le cadre d'un contrat de vente conclu en Grèce, Naval Group a fait émettre par ses banques en faveur de son client des garanties bancaires de bonne exécution pour un montant de 116 millions d'euros.
- (2) Dans le cadre d'un ensemble de contrats de vente conclus par Naval Group au Brésil, des garanties bancaires de bonne exécution pour un montant total de 111,2 millions d'euros ont été émises.
- (3) Dans le cadre d'un ensemble de contrats de vente conclus par Naval Group aux Emirats Arabes Unis, des garanties bancaires de bonne exécution pour un montant total de 143,3 millions d'euros ont été émises.

- (4) Dans le cadre de l'opération ORS relative à l'actionnariat salarié, Naval Group a fait émettre par ses banques une garantie financière de 28 millions d'euros en faveur de la société de gestion en charge de la gestion du FCP.
- (5) Dans le cadre de la loi de 1975 relative à la sous-traitance, Naval Group a émis des garanties de paiement au bénéfice des sous-traitants à hauteur de 103,2 millions d'euros.

7.2.2 Engagements au titre des COT/AOT et des locations immobilières

Les redevances de COT (Conventions d'Occupation Temporaire) et d'AOT (Autorisations d'Occupation Temporaire) ont été déterminées lors du traité d'apport.

L'échéancier au 31 décembre 2024 des COT/AOT et des locations immobilières est le suivant :

Montants en k euros	Échéances postérieures au 31 décembre 2024			
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Redevances COT/AOT	59 032	4 098	12 731	42 203
Locations immobilières	104 018	14 753	63 454	25 811
Totaux	163 050	18 851	76 185	68 014

7.2.3 Engagements au titre des locations mobilières

L'échéancier au 31 décembre 2024 relatif aux redevances de location et options de rachat sur les locations est le suivant :

Montants en k euros	Échéances postérieures au 31 décembre 2024			
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Installations générales	3 570	1 771	1 799	-
Matériel de transport	645	273	354	18
Matériel informatique	3 574	3 570	4	-
Matériel et équipement	3 833	1 207	2 076	550
Totaux	11 622	6 821	4 233	568

7.2.4 Autres engagements

Engagements donnés

- Au 31 décembre 2024, les engagements fermes d'investissements s'élèvent à 156,7 millions d'euros (114,3 millions d'euros au 31 décembre 2023).

- Le 16 décembre 2016, Naval Group s'est engagé, à titre principal en faveur des autres associés de la société Naval Energies et à titre subsidiaire en faveur de cette dernière, à se substituer au financement bancaire via des avances en compte courant dès lors que ledit financement n'aurait pas été obtenu en tout ou partie par Naval Energies. L'engagement souscrit par Naval Group ne saurait excéder le montant du financement bancaire tel qu'arrêté à la somme de 40 millions d'euros. Naval Group a satisfait à cet engagement au travers de la conclusion d'une convention de compte courant avec Naval Energies portant sur une avance d'un montant de 40 millions d'euros.
- La Direction Générale pour l'Armement demande que Naval Group et Chantiers de l'Atlantique garantissent l'exécution de chaque marché du programme du Porte-Avions Nouvelle Génération (PA-Ng) dont MO Porte-Avions (MO PA), société commune détenue à 65% par Naval Group et 35 % par CDA, est titulaire.
Dans ce cadre, le Conseil d'administration de Naval Group a autorisé l'émission de cinq garanties aux termes desquelles Naval Group s'est engagé irrévocablement à reprendre les droits et obligations de MO PA au titre des marchés suivants, en cas de manquement substantiel de MO PA affectant l'exécution desdits marchés :
 - marché d'avant-projet détaillé, premier marché subséquent (autorisation du 17 février 2023)
 - marché EIS/ASN4G (autorisation du 27 juin 2023)
 - marché dérisquages, deuxième marché subséquent (autorisation du 27 juin 2023)
 - marché d'études de levée de risques, troisième marché subséquent (autorisation du 17 octobre 2023)
 - marché consacré aux activités pré-DLR de la chaufferie nucléaire et des moyens et infrastructures industrielles d'Indret (autorisation du 15 mars 2024)
 - marché relatif à des études de levée de risques Incendie (autorisation du 28 mai 2024)
 - marché relatif aux activités de Conversion Energie Vapeur (autorisation du 18 juillet 2024)
 - marché relatif à la poursuite de l'étude et de l'ingénierie système pour l'intégration des aéronefs de chasse embarquée de nouvelle génération au Porte-Avions de Nouvelle Génération et réalisation de prestations associées (autorisation du 15 octobre 2024)
 - marché relatif aux Etudes de Levée de Risques relatives à l'alignement des catapultes, à la mise en place d'un monte-munitions avec panneau affleurant, à l'intégration de drones et aux futures évolutions du CMS SETIS 3.0 (autorisation du 15 octobre 2024)

Engagements reçus

- Dans le cadre de la réalisation des opérations d'apport, l'État a décidé, conformément à la faculté prévue par les dispositions de l'article 78 de la loi de finances rectificative du 28 décembre 2001, de conserver à sa charge certaines obligations attachées aux droits et biens apportés au-delà des provisions constituées.

7.3 Instruments financiers

Naval Group utilise des contrats de change à terme pour réduire ses risques de change.

Montants en k euros	31/12/2024
Contrats d'achat à terme	
Dollar américain (USD)	7 038
Livre sterling (GBP)	15 903
Real brésilien (BRL)	8 573
Option d'achat	
Livre sterling (GBP)	2 053

7.4 Litiges

Aucun litige significatif n'est à mentionner.



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex



Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Naval Group

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux
comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153
Membre de la compagnie régionale
de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Société par Actions Simplifiée à capital variable

RCS Nanterre 344 366 315
Membre de la compagnie régionale
de Versailles et du Centre

Naval Group

Société anonyme

RCS Paris 441 133 808

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société Naval Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Naval Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Naval Group à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2.3 « Principes, règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise que les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition et dépréciés sur la base de leurs valeurs d'inventaire. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des filiales et des participations concernées, et à vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune de ces filiales ou participations sous le contrôle de la direction générale et avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans cette note de l'annexe.

La note 2.4 « Principes, règles et méthodes comptables – Traitement des opérations à long terme » de l'annexe aux comptes annuels précise que votre société comptabilise le chiffre d'affaires et la marge de certains projets selon la méthode de l'avancement par les coûts. Cette méthode implique l'utilisation par la direction d'estimations, notamment dans la détermination de la marge à terminaison de chaque contrat, évaluée sur la base des derniers éléments connus relatifs à son déroulement. Ces estimations affectent le montant du résultat ainsi que le montant des actifs et des passifs du bilan. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par votre société dans ce domaine ainsi que leur évolution en raison du passage à l'avancement par les coûts et à apprécier les données ainsi que les hypothèses sous-jacentes sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations, sur la base des informations disponibles lors de l'arrêté des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris-La Défense, le 3 mars 2025

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

DocuSigned by:

 163F31696D3F421...

Juliette Decoux-Guillemot
Associée

DocuSigned by:

 5BAA74E1CCD24E4...

Marion Flora
Associée

ERNST & YOUNG Audit

Signed by:

 52B6751CB4184E2...

Nour-Eddine Zanouda
Associé

Comptes annuels de Naval Group SA

au 31 décembre 2024

SOMMAIRE

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexes aux comptes annuels

- 1. Faits caractéristiques de la période**
- 2. Principes, règles et méthodes comptables**
- 3. Notes sur le bilan et le compte de résultat**
- 4. Informations relatives au bilan actif**
- 5. Informations relatives au bilan passif**
- 6. Informations relatives au compte de résultat**
- 7. Autres informations**
 - 7.1. Evènements postérieurs à la clôture**
 - 7.2. Engagements hors bilan**
 - 7.3. Instruments financiers**
 - 7.4. Litiges**

I. BILAN AU 31/12/2024

A. BILAN ACTIF

En K euros	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	331 782K	282 120K	49 662K	40 801K
Fonds commercial	474 067K	247 712K	226 355K	226 355K
Autres immobilisations incorporelles	25 446K		25 446K	23 906K
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	535K		535K	22K
Total immobilisations incorporelles	831 829K	529 832K	301 997K	291 084K
Immobilisations corporelles				
Terrains	61 351K	23 841K	37 510K	36 610K
Constructions	671 178K	363 510K	307 668K	318 989K
Installations techniques, matériel et outillage industriels	479 194K	328 265K	150 930K	138 341K
Autres immobilisations corporelles	423 622K	289 452K	134 170K	128 361K
Immobilisations en cours	136 888K		136 888K	91 173K
Avances et acomptes	3 906K		3 906K	3 056K
Total immobilisations corporelles	1 776 140K	1 005 068K	771 072K	716 530K
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	516 968K	322 740K	194 228K	193 463K
Créances rattachées à des participations	47 810K	47 810K		
Autres titres immobilisés	9 153K	1 430K	7 723K	10 445K
Prêts	29 123K		29 123K	24 082K
Autres immobilisations financières	1 571K		1 571K	1 513K
Total immobilisations financières	604 625K	371 980K	232 645K	229 504K
ACTIF IMMOBILISE	3 212 594K	1 906 880K	1 305 714K	1 237 118K
Stocks				
Matières premières, approvisionnements, marchandises	476 904K	22 281K	454 623K	437 522K
En cours de production de biens	53 892K	702K	53 190K	37 062K
En cours de production de services	3 165K		3 165K	1 941K
Produits intermédiaires et finis				
Total des stocks	533 962K	22 983K	510 979K	476 526K
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 494 248K	6 590K	1 487 658K	1 300 606K
Clients et comptes rattachés	13 651 928K	4 862K	13 647 067K	13 135 876K
Autres créances	566 094K	72 193K	493 901K	383 307K
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	15 712 270K	83 645K	15 628 625K	14 819 789K
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement	901 352K		901 352K	1 002 195K
Disponibilités	104 813K		104 813K	335 552K
Total disponibilités et divers	1 006 165K		1 006 165K	1 337 747K
Charges constatées d'avance	72 249K		72 249K	56 026K
ACTIF CIRCULANT	17 324 645K	106 627K	17 218 018K	16 690 088K
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 693K		1 693K	1 838K
TOTAL GENERAL	20 538 932K	2 013 507K	18 525 425K	17 929 045K

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

B. BILAN PASSIF

En K euros	2024	2023
Capital social ou individuelDont versé :563 000K	563 000K	563 000K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 444K	18 444K
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	56 300K	56 300K
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	617 386K	451 475K
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	350 292K	295 401K
Total situation nette	1 605 422K	1 384 620K
Subventions d'investissement	3 100K	3 550K
Provisions réglementées	54 587K	53 051K
CAPITAUX PROPRES	1 663 109K	1 441 221K
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	5 334K	5 334K
AUTRES FONDS PROPRES	5 334K	5 334K
Provisions pour risques	489 489K	638 659K
Provisions pour charges	103 293K	86 472K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	592 782K	725 131K
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	326 330K	
Emprunts et dettes financières divers	91 957K	72 794K
Total dettes financières	418 287K	72 794K
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 651 424K	12 943 342K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 872 968K	1 697 494K
Dettes fiscales et sociales	636 458K	481 799K
Total dettes d'exploitation	15 160 850K	15 122 635K
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 465K	38 937K
Autres dettes	63 970K	60 197K
Total dettes diverses	100 435K	99 134K
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	582 999K	462 124K
DETTES	16 262 571K	15 756 687K
Ecart de conversion passif	1 630K	672K
TOTAL GENERAL	18 525 425K	17 929 045K

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

En K euros	2024			2023
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	1 510 277K	1 024 860K	2 535 137K	2 622 487K
Production vendue : - services	1 572 368K	202 653K	1 775 021K	1 600 661K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 082 644K	1 227 514K	4 310 158K	4 223 148K
Production stockée			14 644K	12 605K
Production immobilisée			16 270K	12 877K
Subventions d'exploitation			20 101K	13 491K
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			277 507K	214 668K
Autres produits			44 859K	50 304K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 683 539K	4 527 094K
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			450 582K	456 834K
Variation de stock (matières premières, approvisionnements, marchandises)			(15 037K)	(29 562K)
Autres achats et charges externes			2 189 115K	2 094 469K
Total charges externes			2 624 660K	2 521 741K
Impôts, taxes et versements assimilés			55 135K	63 719K
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 004 831K	930 269K
Charges sociales			455 679K	407 622K
Total charges de personnel			1 460 509K	1 337 891K
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			114 181K	109 347K
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 664K	12 567K
Dotations aux provisions pour risques et charges			132 145K	163 430K
Total dotations d'exploitation			255 989K	285 344K
Autres charges			16 789K	29 961K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 413 084K	4 238 657K
RESULTAT D'EXPLOITATION			270 454K	288 437K
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations			66 083K	20 787K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 341K	221K
Autres intérêts et produits assimilés			59 171K	50 061K
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 588K	11 374K
Différences positives de change			1 428K	2 260K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				114K
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			137 611K	84 816K
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 069K	3 770K
Intérêts et charges assimilées			10 563K	8 088K
Différences négatives de change			761K	1 671K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			12 393K	13 529K
RESULTAT FINANCIER			125 217K	71 287K
RESULTAT COURANT			395 672K	359 724K

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

	2024	2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4K	17K
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 707K	604K
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 118K	4 867K
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 830K	5 488K
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	147K	1 384K
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 596K	3 104K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 758K	5 207K
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 500K	9 696K
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(12 671K)	(4 208K)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	12 972K	25 266K
Impôts sur les bénéfices	19 737K	34 849K
TOTAL DES PRODUITS	4 826 979K	4 617 398K
TOTAL DES CHARGES	4 476 687K	4 321 997K
BENEFICE ou PERTE	350 292K	295 401K

Le total du bilan avant répartition est de 18 525 425K euros.

Le total des produits du compte de résultat est de 4 826 979K euros et ce dernier dégage un bénéfice de 350 292K euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels au 31 décembre 2024.

III. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les présents comptes sociaux de Naval Group, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 février 2025 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale qui se tiendra le 26 mars 2025.

L'exercice 2024 a été marqué par les événements majeurs suivants :

- plus de 8 milliards de prises de commandes avec notamment la signature du contrat pour la livraison de quatre sous-marins aux Pays-Bas ;
- un chiffre d'affaires de l'ordre de 4,4 milliards d'euros ;
- des réussites opérationnelles avec notamment la mise à l'eau du sous-marin brésilien Tonelero, 3e de la série Prosub, la livraison de la deuxième corvette émirienne, et la livraison du sous-marin nucléaire d'attaque Tourville, 3e unité du programme Barracuda.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement comptable ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié des règlements publiés ultérieurement et à la réglementation française en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition (ouvriers d'Etat) parmi les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement autofinancées sont normalement enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues. Les frais de développement spécifiques sont supportés par les programmes vendus aux clients.

2.2 Immobilisations

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et comprennent notamment les fonds de commerce, les brevets, les marques ainsi que les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques et des malis techniques de fusion, sont amorties selon le mode linéaire sur des durées de :

- Fonds de commerce : 20 ans
- Brevets : 5 à 14 ans.
- Logiciels : 3 et 5 ans.

Conformément à la réglementation ANC n°2015-06, les changements concernant l'évaluation des actifs corporels, incorporels et des fonds commerciaux postérieurement à leur date d'entrée et le mali technique de fusion ont été appliqués (cf paragraphes ci-dessous).

- Fonds de commerce :
Les fonds de commerce acquis par la société figurent en immobilisations incorporelles ; ils ont une durée de vie non limitée. Il est pratiqué une dépréciation s'il apparaît que la valeur de ces fonds de commerce telle qu'elle est inscrite au bilan est supérieure à leur valeur recouvrable, telle que définie ci-avant. Les fonds de commerce doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel, même sans indice de perte de valeur.
En cas d'indice de perte de valeur lors d'une clôture semestrielle ou annuelle, un test de dépréciation doit être réalisé.
- Mali technique :
L'analyse des malis techniques a conduit à une affectation en totalité aux fonds commerciaux auxquels ils étaient rattachés.
Une fois l'affectation réalisée, le mali est amorti ou déprécié selon les mêmes règles que celles applicables aux actifs sous-jacents. L'amortissement est comptabilisé prospectivement, sur la durée résiduelle d'amortissement des actifs sous-jacents.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production pour celles qui sont produites par l'entreprise pour elle-même.

- Immobilisations décomposées :
Un seuil de 500 k€ par ensemble d'immobilisations et de 100 k€ par composant est retenu pour décomposer les immeubles et les matériels industriels.
- Amortissements :
Le mode d'amortissement retenu est linéaire. Naval Group pratique également un amortissement dérogatoire pour certaines immobilisations.
- Durée d'amortissement et révision de cette durée :
La durée d'amortissement est déterminée en fonction de la durée d'utilisation réelle de l'immobilisation et de ses composants. Cette durée est révisée annuellement lors de l'établissement du plan à moyen terme.

La durée d'amortissement est donnée dans le tableau ci-dessous :

	Durée comptable d'amortissement	Durée d'usage
Constructions sur sol propre	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 50 ans	20 - 25 ans
Constructions sur sol d'autrui	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 50 ans	20 - 25 ans
Constructions installations générales, agencements, aménagements	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 25 ans	20 - 25 ans
Installations techniques, matériel industriel	Durée réelle d'utilisation	10 - 25 ans
Outillage	Durée réelle d'utilisation	5 – 10 ans
Installations générales, agencements, aménagements	Durée réelle d'utilisation avec une durée maximum de 25 ans	10 - 20 ans
Matériel de transport	Durée réelle d'utilisation	5 - 10 ans
Matériel de bureau, informatique, mobilier	Durée réelle d'utilisation	3 - 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés :
Une dépréciation est comptabilisée à l'issue d'un test de dépréciation. Ce test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

2.2.3. Immobilisations financières

Elles comprennent des titres de filiales et participations, des créances sur participations, des prêts et des dépôts et cautionnements.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire de ces titres est comparée au coût d'entrée et donne lieu, le cas échéant, à la comptabilisation d'une dépréciation. Cette valeur d'inventaire ou d'utilité est calculée à partir de critères objectifs (capitaux propres, rentabilité...), d'éléments prévisionnels (perspective de rentabilité, de réalisation...) voire d'éléments subjectifs (utilité pour l'entreprise...).

2.3 Evaluation des stocks magasins et travaux en cours

2.3.1. Stocks magasins non affectés aux programmes

Les stocks magasins non affectés aux programmes sont valorisés en totalité selon la méthode du coût d'achat unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les dépréciations des stocks sont composées de :

- une dépréciation pour obsolescence lorsque la consommation a été nulle depuis au moins deux ans. Un taux progressif de dépréciation est appliqué en fonction de la durée d'absence de consommation.
- une dépréciation pour rotation lente lorsque la quantité en stock est supérieure à la quantité consommée sur les 24 derniers mois.

2.3.2 Stocks magasins affectés aux programmes

Les stocks magasins affectés aux programmes sont comptabilisés à leur valeur d'entrée et sont considérés dans les coûts à terminaison des programmes.

2.3.3 Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat. Ils ne concernent que les contrats pour lesquels la méthode de reconnaissance du CA est à l'achèvement de la prestation.

2.4 Traitement des opérations à long terme

2.4.1 Chiffre d'affaires et marge

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe sont les suivants :

Segmentation des contrats en obligations de performance (OP)

Un contrat peut inclure plusieurs promesses de transférer des biens et services à un client. Si, selon les pratiques comptables historiques de Naval Group, un ensemble de biens et de services promis en vertu d'un contrat était généralement regroupé sous une seule affaire comptable, il arrive en fait qu'un contrat puisse être fractionné en plusieurs OP.

Lorsque ces biens et services sont considérés comme distincts au sein d'un même contrat, ils sont alors traités comme différentes OP devant être comptabilisées séparément :

- Chaque OP supporte sa propre part de CA, de coûts et sa propre marge, et
- La méthode de reconnaissance du CA (et des coûts correspondants) est déterminée et enregistrée séparément pour chaque OP.

Affectation du prix de transaction aux OP du contrat

L'objectif de cette affectation est d'apprécier le montant de la contrepartie de Naval Group en échange du transfert des biens ou des services promis à chaque OP. Cette étape n'est donc applicable / pertinente que lorsque le contrat comprend plusieurs OP.

Dans la plupart des cas, lorsque le prix de vente est ventilé en plusieurs lots dans le contrat qui correspondent ou peuvent se rapporter aux OP, Naval Group s'attend à ce que les équipes chargées du projet affectent le prix de transaction contractuel à chaque OP.

Lorsqu'il n'est pas possible de ventiler le prix ou que des indications objectives montrent que la ventilation ne représente pas fidèlement l'affectation du prix de vente aux OP du contrat, la ventilation du prix de transaction est basée sur les prix de vente individuels.

Les éléments variables inclus dans le prix de vente du contrat ne sont pris en compte que s'il est hautement probable que la levée ultérieure des incertitudes entourant l'élément variable ne conduira pas à une réduction significative du chiffre d'affaires anticipé ou déjà reconnu.

Les pénalités de retard ou relatives à la mauvaise exécution d'une obligation de prestation sont comptabilisées dans les charges de l'exercice.

Les avenants contractuels négociés avec des clients ne sont inclus dans le prix de vente que lorsqu'ils deviennent juridiquement exécutoires.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires (CA)

Le CA est reconnu à mesure que chaque OP associée est satisfaite, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service promis. Le contrôle par le client inclut la capacité à empêcher d'autres entités de décider de l'utilisation de l'actif et d'en tirer des avantages.

Le transfert du contrôle des biens au client est progressif, le chiffre d'affaires correspondant étant alors reconnu à l'avancement, lorsqu'il peut être démontré que :

- Le bien vendu n'a pas d'usage alternatif et,
- Le groupe dispose d'un droit irrévocable à paiement au titre des travaux réalisés à date (correspondants aux coûts encourus à date, plus une marge raisonnable), en cas de résiliation pour une raison autre qu'un défaut de performance de Naval Group.

Le client reste propriétaire de l'actif sur lequel Naval Group réalise des opérations de maintenance, généralement dans le cas des contrats de MCO.

Le client reste propriétaire de l'actif sur lequel Naval Group réalise des opérations de rénovation, notamment dans le cas de certains contrats de la Division Service de Naval Group.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de services est également reconnu à l'avancement par les coûts, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus par Naval Group.

Pour quelques contrats non significatifs qui ne sont pas traités selon la méthode à l'avancement, c'est la méthode de l'achèvement qui est appliquée. La méthode de l'achèvement consiste à ne comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge du contrat qu'au terme de l'opération prévue au contrat.

La notion d'achèvement retenue pour l'arrêté des comptes est celle de l'achèvement technique des programmes.

Méthode de mesure de l'avancement

La méthode d'avancement retenue par le Groupe est la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Reconnaissance de la marge

Les frais d'offres sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus, au sein de la ligne «frais commerciaux ». Ils sont donc exclus de la marge du contrat.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue (§ 2.4.3).

Carnet de commandes

Seuls les contrats fermes, notifiés par le client et en vigueur rentrent dans le carnet de commandes de Naval Group. Les tranches conditionnelles, options et avenants à forte probabilité ne font pas partie du carnet de commandes tant qu'ils ne sont pas notifiés.

Le carnet de commandes est également constitué des révisions de prix client.

2.4.2 En cours de production et provisions sur programmes

Les travaux en-cours inscrits au bilan par l'application de la méthode des jalons techniques vont à l'encontre du principe de transfert du contrôle en continu (à l'avancement). En effet, la satisfaction du critère « d'avancement » signifie que l'entité doit reconnaître le CA continuellement, au fur et à mesure que l'entité démontre que :

les travaux réalisés à date sont transférés au client qui, simultanément, les consomme ou en prend le contrôle, ou

les travaux réalisés à date lui donnent à chaque fois un droit exécutoire à être payé (la contrepartie pour les travaux réalisés est due même en cas de résiliation pour convenance) et le produit fini n'a pas d'usage alternatif.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charges de l'exercice.

La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits. Ceci conduit la société à comptabiliser un niveau de provisions permettant de couvrir ces risques et dont le montant est régulièrement révisé en fonction de l'appréhension des facteurs de risques.

A l'aide de méthodes statistiques, la société est amenée à déterminer l'impact de l'évolution future des indices de révision de prix sur la marge brute à terminaison de ses programmes. Elle ne tient alors compte que des impacts défavorables liés aux évolutions des indices sur la marge brute à terminaison des programmes.

Les provisions pour pénalités, garanties et litiges sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Les autres risques (risques techniques, risque de performance, risques pour insuffisance de révision de prix) sont intégrés dans les coûts à venir des contrats.

2.4.3 Traitement des pertes à terminaison

Dès lors que l'estimation du coût à terminaison fait apparaître une perte globale pour le contrat (coût à terminaison supérieur au chiffre d'affaires à terminaison), il convient de constituer immédiatement une provision pour perte à terminaison (PAT), destinée à affranchir la performance des exercices à venir du résultat négatif du contrat.

2.5 Evaluation des créances clients – règles de dépréciation

Une estimation des risques sur encaissements basée sur des renseignements commerciaux est mise en œuvre afin de déterminer client par client une éventuelle dépréciation des créances non encore réglées à la clôture.

Lors du traité des apports, une créance a été comptabilisée à hauteur des produits financiers acquis auprès de SOFRANTEM. Compte tenu de l'incertitude relative à la perception future de ces produits, les intérêts financiers courus depuis le traité d'apport sont comptabilisés uniquement à leur encaissement.

2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises ont donné lieu aux écritures de régularisation selon les règles en vigueur (conversion au taux de clôture pour les créances et dettes ainsi que les comptes bancaires en devises). Les pertes latentes correspondantes font l'objet d'une provision pour perte de change.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Pour les OPCVM, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Pour les autres titres de placement, il n'existe pas de valeur de marché et cette dernière correspond à la valeur comptable.

2.8 Provisions pour engagements sociaux

2.8.1 Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière

Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière, correspondant à des avantages postérieurs à l'emploi, sont provisionnés en totalité, nets des actifs financiers du régime destiné à couvrir ces engagements.

Conformément à la recommandation ANC 2013 R-02, les engagements de Naval Group sont déterminés selon une méthode actuarielle, appliquée à l'ensemble de la population sous statut privé (hors personnel détaché).

Cette méthode, dite des unités de crédit projetées, repose sur des lois de projection portant notamment sur :

- les salaires de fin de carrière ; leur évaluation intègre l'ancienneté des salariés, leur niveau de salaire et leur progression de carrière ;
- les âges de départ à la retraite, déterminés en fonction de l'âge probable d'entrée dans la vie active par collège de salariés ainsi que de l'allongement progressif de la durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale ;
- l'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de mortalité TGH-TGF et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique du comportement des salariés.

Le mode de calcul des engagements est le suivant :

- ils sont évalués à partir d'un certain nombre d'années de services et de manière linéaire jusqu'à la date de départ à la retraite du salarié.
La période d'acquisition des droits est déterminée en partant de la date de retraite.
Lorsque les droits sont plafonnés, la durée de la période d'acquisition des droits est limitée à l'ancienneté requise au moment du plafonnement.
- ils sont actualisés ;
- ils sont déterminés en fonction des indemnités prévues par la convention collective de la métallurgie depuis 2013, cette convention étant devenue plus avantageuse que l'accord d'entreprise utilisé jusqu'en 2012.

Les écarts actuariels qui excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des engagements et la valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice (dite « méthode du corridor »), sont reconnus sur la durée résiduelle moyenne probable d'activité.

L'engagement est couvert en partie par des actifs financiers souscrits auprès d'intervenants financiers.

2.8.2 Les autres engagements envers le personnel

Les autres engagements envers le personnel, correspondant à des avantages à long terme, sont couverts par les provisions suivantes :

- **Médailles du travail**

Les avantages « médailles du travail » portent sur 4 catégories de médailles (20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans), versées en fonction du nombre d'années d'activité, tous employeurs confondus. Pour le personnel de Naval Group, elles sont attribuées aux salariés ayant au moins 10 ans d'ancienneté au sein de Naval Group conformément à l'accord d'entreprise du 11 mai 2004 complété des avenants relatifs aux personnels des sociétés absorbées au 30 septembre 2009 et sont provisionnées en totalité. Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées, et correspondent à la valeur actuelle probable des indemnités à verser lorsque le salarié a atteint les différents niveaux d'ancienneté, un prorata à l'ancienneté est appliqué. Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année. La totalité de l'engagement est provisionné.

- **Rentes viagères**

Conformément au décret n°2002-832 du 3 mai 2002 relatif à la situation des personnels de l'État mis à la disposition de l'entreprise nationale prévue à l'article 78 de la loi de Finances rectificative pour 2001 (n°2001-1276 du 28 décembre 2001), et plus précisément dans son titre V, les rentes d'accident du travail versées aux ouvriers de l'État mis à la disposition de l'entreprise nationale, résultant des accidents du travail ou de maladies professionnelles survenus à l'occasion ou par le fait du service rendu pendant la durée de la mise à la disposition de l'entreprise nationale, sont versées par l'État et remboursées par l'entreprise nationale jusqu'à extinction de la dette.

À ce titre, toute rente ou maladie professionnelle égale ou supérieure à un taux d'incapacité permanente de 10 %, notifiée et versée par la sous-direction des pensions de la Rochelle (caisse de Sécurité sociale des agents de l'État en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles) sont des rentes viagères qui sont donc provisionnées pour répondre à l'engagement du Groupe. Le calcul de ces rentes est soumis au code de la Sécurité sociale.

Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année selon la méthode de la valeur actuelle probable des prestations futures.

- **CET séniors**

L'article 5.14.3 de l'accord d'entreprise du 11 mai 2004 prévoit les conditions dans lesquelles le CET séniors, mis en place par l'avenant n°4 du 17 décembre 2009, peut être utilisé.

Le CET séniors a été mis en place afin de répondre à l'engagement pris dans le cadre de l'accord GPEC du 23 juin 2009 de prévoir une possibilité d'aménager le temps de travail des personnels en fin de carrière au cours des 2 dernières années précédant la liquidation de leur retraite à temps plein.

Chaque salarié peut déposer 10 jours de congés sur ce dispositif par an avec un maximum de 130 jours au total.

Les jours épargnés dans le CET séniors doivent donc être utilisés au cours de ces 2 dernières années.

Un abondement spécifique, à hauteur de 70% des droits épargnés, est prévu si le salarié ne bénéficie pas de l'accord GPEC. Il naît le 1^{er} jour de l'utilisation du CET séniors.

Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année selon la méthode de la valeur actuelle probable des prestations futures.

- **GPEC**

Dans le cadre d'un transfert du savoir, l'accord du 07 septembre 2020 permet aux personnels ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans le Groupe et âgés de plus de 58 ans de s'engager sur une date de départ en retraite.

A ce titre, l'employeur offre aux salariés, bénéficiaires de ce dispositif, une majoration de leur indemnité de départ à la retraite d'une valeur de 3 mois de salaire ou d'un rachat de trimestres à hauteur de 4 maximum.

Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année selon la méthode de la valeur actuelle probable des prestations futures.

Les mesures prévues dans l'accord GPEC cesseront de s'appliquer le 07 septembre 2025 tel que mentionné dans l'avenant 2 signé le 02 juillet 2024.

3.NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Afin d'apporter un éclairage sur les comptes, des notes sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ainsi que des tableaux détaillant certains postes du bilan et du compte de résultat.

- Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles
- Note 2 : Immobilisations financières
- Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement
- Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance
- Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres
- Note 6 : Provisions
- Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance
- Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes
- Note 9 : Chiffre d'affaires
- Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation
- Note 11 : Autres charges
- Note 12 : Charges de personnel et effectifs
- Note 13 : Résultat financier
- Note 14 : Résultat exceptionnel
- Note 15 : Impôt sur les bénéfices

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles (y compris immobilisations en cours) : 2 607 969 k€ en valeur brute

Les opérations principales ayant un impact dans la valorisation des immobilisations sont les suivantes:

- Bâtiment Composite à Ruelle
- Investissements dans nos infrastructures informatiques
- Sortie des immobilisations après les inventaires effectués

4.1.2 Amortissements et dépréciations : (1 534 900) k€

Les analyses menées en fonction de l'activité à venir n'ont pas révélé d'indice de perte de valeur significatif sur les immobilisations corporelles.

Par conséquent, il n'a pas été effectué de test de dépréciations, conformément au § II « principes, règles et méthodes comptables » au point c « Immobilisations corporelles - dépréciation des actifs immobilisés ».

Les immobilisations incorporelles comportent principalement :

- des fonds de commerce de 474 066 k€ dont un de 52 747 k€ à la suite de l'absorption de la société TNF en 2013. Les fonds de commerce amortis le sont sur 20 ans. Les amortissements cumulés au 31 décembre 2024 sont de 176 304 k€.
Ces fonds de commerce n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation en 2024 et la provision pour dépréciation cumulée est de 71 408 k€ au 31 décembre 2024.

4.1.3 Variation des immobilisations (valeur brute)

En K euros	Valeur brute début 2024	Augmentations	
		Réévaluations courant 2024	Acquisitions courant 2024
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	798 368K		53 483K
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	798 368K		53 483K
Immobilisations corporelles			
Terrains	58 586K		2 930K
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	285 248K		4 901K
- Constructions sur sol d'autrui	54 504K		355K
- Installations générales, agencements et aménagement des	312 811K		17 292K
Installations techniques, matériel et outillages industriels	453 048K		39 571K
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements	216 752K		19 141K
- Matériel de transport	5 090K		834K
- Matériel de bureau et mobilier informatique	169 757K		18 106K
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	91 173K		93 656K
Avances et acomptes	3 056K		850K
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 650 025K		197 636K
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	566 860K		13K
Autres titres immobilisés	11 830K		
Prêts et autres immobilisations financières	25 595K		9 719K
<i>Total immobilisations financières</i>	604 285K		9 732K
TOTAL GENERAL	3 052 678K		260 851K

	Diminutions		Valeur brute fin 2024	Valeur d'origine
	Virements courant 2024	Cessions courant 2024		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 951K	70K	831 829K	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	19 951K	70K	831 829K	
Immobilisations corporelles				
Terrains	143K	21K	61 351K	
Constructions :				
- Sur sol propre	1 251K	24K	288 875K	
- Sur sol d'autrui	137K	2 085K	52 637K	
- Installations générales, agencements et amgt des	388K	49K	329 666K	
Installations techniques, matériel et outillage		13 424K	479 194K	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers	67K	2 053K	233 773K	
- Matériel de transport		42K	5 882K	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	377K	3 519K	183 967K	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	47 518K	422K	136 888K	
Avances et acomptes			3 906K	
<i>Total immobilisations corporelles</i>	49 881K	21 640K	1 776 140K	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 094K	564 778K	
Autres titres immobilisés		2 678K	9 153K	
Prêts et autres immobilisations financières		4 621K	30 694K	
<i>Total immobilisations financières</i>		9 393K	604 625K	
TOTAL GENERAL	69 832K	31 103K	3 212 594K	

4.1.4 Variation des amortissements des immobilisations

Immobilisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial	176 304K			176 304K
Autres immobilisations incorporelles	259 572K	22 619K	70K	282 120K
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	435 876K	22 619K	70K	458 424K
Immobilisations corporelles				
Terrains	21 976K	1 887K	21K	23 841K
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	123 066K	9 979K	24K	133 022K
- Constructions sur sol d'autrui	21 312K	2 944K	1 577K	22 678K
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	184 895K	18 521K	49K	203 366K
Installations techniques, matériel et outillage indust.	312 791K	27 112K	13 300K	326 603K
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	135 887K	11 768K	1 653K	146 001K
- Matériel de transport	3 550K	410K	42K	3 919K
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 488K	19 377K	3 472K	133 393K
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	920 965K	91 997K	20 138K	992 824K
TOTAL GENERAL	1 356 841K	114 616K	20 209K	1 451 248K

Les amortissements sont calculés linéairement et sont inclus dans le poste dotations aux amortissements des charges d'exploitation pour les immobilisations non provisionnées (114 181 k€) et en charges exceptionnelles (435 k€) pour les immobilisations faisant l'objet d'une dépréciation.

4.1.5 Variation des dépréciations sur immobilisations

DEPRECIATIONS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	71 408			71 408
Immobilisations incorporelles	71 408			71 408
Terrains				
Bâtiments	3 068	221	186	3 103
Logements	81		3	78
Installations générales	94	222	79	237
Ouvrage d'infrastructures	1 059		33	1 025
Matériel industriel	1 899	76	330	1 645
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	17	8	9	16
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 073	149	454	5 769
Matériel de transport				
Matériel informatique	12	2		14
Autres matériels de bureau et informatique	222	128		350
Mobilier	6			6
Immobilisations corporelles	12 531	807	1 094	12 244
TOTAL GENERAL	83 938	807	1 094	83 651

Les dotations sur immobilisations incorporelles correspondent aux dépréciations des malis techniques de fusion Armaris et DCN Log.

Les dotations sur les immobilisations corporelles figurent en charges exceptionnelles.

4.2 Note 2 : Immobilisations financières

En k euros, sinon précisé	Quote part du capital du dernier exerci- ce clos	Capital du dernier exercice clos	Capitaux propres autres que le capital du dernier exercice clos	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avan- ces non encore rem- bour- sées	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Divi- dendes encais- sés
				brute	nette				
DCN-I	100%	15 672	4 385	77 315	24 700		106	4 653	1 798
MOPA 2	100%	70	(25)	104	43		0	(2)	
Sirehna	100%	300	9 275	4 239	4 239		12 207	(2 843)	
DES	49%	500	62	245	245		92 597	868	732
Naval Group India	99,99%	63 000 INR	425 866 INR	1 047	1 047		1 073 966 INR	69 741 INR	
Boustead DNC	40%	10 000 MYR	(90 527) MYR	853	0		7 728 MYR	7 728 MYR	
Itaguaí Construções Navais	41%	1 899 BRL	(346 151) BRL	92	92	21 000	204 963 BRL	(215 935) BRL	
Naval Group BR	99,99%	7 100 BRL	19 750 BRL	2 391	2 391		0 BRL	1 382 BRL	
Naval Group FE	100%	2 000 SGD	6 445 SGD	51	51		30 423 SGD	7 982 SGD	4 372
Naval Group Coopération	100%	700	241	700	700		0	1 216	450
Naval Group Participations	100%	1 400	(4 069)	1 400	0		0	(190)	
Armaris Quater	100%	37	28	37	37		0	(5)	
Armaris Quint	100%	36	(41)	57	0		0	(22)	
Armaris Sixt	100%	36	(22)	58	12		0	(3)	
Principia	0,01%	0	0	1	1		0	0	
Naval Energies	100%	35 965	(75 302)	263 758	0		0	3 798	
Naval Group Malaysia	99,99%	8 000 MYR	19 121 MYR	1 969	1 969		36 810 MYR	6 062 MYR	
Kership	45%	5 000	8 833	2 250	2 250		186 986	1 186	
Naval Group Support	100%	64	(38 348)	2 450	0		3 029	(3 061)	
Naval Group Australia	100%	0 AUD	(2 243) AUD	0	0		0 AUD	1 316 AUD	1 208
Technicatome	20,32%	22 140	46 911	113 404	113 404		625 572	92 049	56 620
Chantiers de l'Atlantique	11,67%	142 902		13 924	13 924		2 578 000	115 000	
MO - Porte avions	65%	100	(8 500)	69	69		153 542	2 293	903

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

En k euros, sinon précisé	Quote part du capital du dernier exerci- ce clos	Capital du dernier exercice clos	Capitaux propres autres que le capital du dernier exercice clos	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avan- ces non encore rem- bour- sées	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Divi- dendes encais- sés
				brute	nette				
Naval Group Belgium	100%	4 000	(194)	4 000	2 500		9 518	270	
Naval Group BV	100%	100	84 (*)	100	100		513 (*)	16 (*)	
Naviris Holding	50%	5 000	(1 308)	2 500	2 500		200	200	
Alexandria Naval For Maintenance & Industry (ANMI)	0,001%	1 000 EGP	21 152 EGP	0	0		54 165 EGP	11 927 EGP	
Naval Group Ré	99,99%	10 000	0	10 000	10 000		0	3 128	
Naval Group Hellas	100%	25	69	25	25		3 424	193	
Jeumont Electric	31,47%	19 000	(17 846)	13 929	13 929	6 339	91 395	(10 570)	
Total				516 968	194 228	27 339			66 083

INR = Roupie Indienne BRL = Réal Brésilien (*) Données 2023
MYR = Ringgit Malais SGD = Dollar Singapour
EGP = Livre Egyptienne AUD = Dollar Australien

- En juin 2024, Naval Group SA a pris une participation supplémentaire dans la société Itaguaí Construções Navais (ICN), sa participation totale reste inchangée soit 41%.
- En juillet 2024, la société Naval Group Australia a procédé à l'annulation de la quasi-totalité des titres de son capital social. Il reste 1 seul titre détenu par Naval Group SA qui conserve sa participation de 100%.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

Les informations relatives aux autres titres immobilisés sont retracées dans le tableau suivant :

En k euros	Quote part du capital	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette
Fonds Sécurité Compartiment principal	13,33%	1 555	190
Fonds Financière De Bienne Compartiment 1	6,29%	276	210
Fonds Financière De Bienne Compartiment 2	10,36%	0	0
Fonds Financière De Bienne Compartiment 3	2,89%	4 284	4 284
Fonds Atalaya	31,70%	0	0
Fonds PSL Innovation Fund	6,59%	3 039	3 039
TOTAL		9 153	7 723

Les informations concernant les entreprises ayant un lien de participation (filiales du groupe Naval Group) sont reprises dans le tableau joint :

En k euros	Entreprises avec lien de participation
ACTIF IMMOBILISE	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	6
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2 135
Participations	516 968
Créances rattachées à des participations	
Prêts	28 756
ACTIF CIRCULANT	
Stocks	5 049
Avances et acomptes versés sur commandes	444 097
Créances clients et comptes rattachés	348 846
Autres créances	119 733
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	91 850
Avances et acomptes reçus sur commandes	364 451
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	441 115
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 128
Autres dettes	48 276

PARTIES LIEES

Les parties liées suivantes ont été retenues :

- l'État français et les sociétés sur lesquelles il exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable (dont notamment l'ensemble des sociétés du groupe Thales) ;
- le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Actions Naval Group ;
- les filiales du Groupe;
- les entités dans lesquelles le Groupe détient un contrôle conjoint ou une influence notable;
- les dirigeants du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles l'État français exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable, dont notamment l'ensemble des sociétés du groupe Thales, sont des entités publiques. Le Groupe ne publie qu'une information globale quant au montant du chiffre d'affaires réalisé avec l'État français et les entités publiques concernées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société a réalisé 66 % de son chiffre d'affaires avec l'État français et les entités publiques.

Les transactions réalisées avec des parties liées hors État français et entités publiques ne sont pas significatives.

4.3 Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement

4.3.1 Stocks

STOCKS	en k euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières		476 904	22 081	454 623
En-cours de production de biens		53 892	702	53 190
En-cours de production de services		3 165		3 165
Produits finis				
TOTAL		533 962	22 983	510 979

4.3.2 Valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT en k euros	Valeur brute	Valeur de marché	Dépréciation
SOFRANTEM	102	102	
VMP	901 249	901 249	
TOTAL	901 351	901 351	0

Ces montants incluent, hormis les OPCVM :

- des certificats de dépôt et des titres et créances négociables pour 888 344 k€
- les intérêts courus non échus sur certificats de dépôts pour 12 905 k€.

La valeur de marché est différente de la valeur comptable pour les OPCVM et correspond à la valeur liquidative.

Pour les autres titres de placement, il n'existe pas de valeur de marché et cette dernière correspond à la valeur comptable.

La politique de placement suivie par le groupe privilégie les placements à court terme et sans risque.

4.4 Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Factures à établir sur créances clients (produits à recevoir)	11 868 785 k€	12 257 686 k€
Les factures à établir sont principalement liées à la méthode à l'avancement (cf. note f. « traitement des opérations à long terme - chiffres d'affaires »).		
Charges constatées d'avance	72 249 k€	56 026 k€
Les charges constatées d'avance concernent les loyers et les assurances ainsi que des prestations de services.		

5.INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres

La composition du capital social est la suivante :

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés par transformation pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale en euros
Actions ordinaires	56 300 000			10

Toutes les actions sont libérées.

La variation des capitaux propres est :

Situation à l'ouverture de l'exercice en k euros		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		1 441 221
Distributions sur résultats antérieurs		(129 490)
Capitaux propres après distributions		1 311 731
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations des provisions réglementées		1 536
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	450	
Autres variations (report à nouveau)		165 911
Résultat de l'exercice N-1	165 911	
Résultat de l'exercice N		350 292
SOLDE		351 378
Situation à la clôture		Solde
Capitaux propres avant répartition		1 663 109

La variation globale du report à nouveau est composé de :

- A nouveau451 475 k€
- Résultat 2023295 401 k€
- Dividendes versés en 2024(129 490 k€)
- Solde617 386 k€

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire des immobilisations.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

5.2 Note 6 : Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2024
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	53 051K	3 467K	1 931K		1 931K	54 587K
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	53 051K	3 467K	1 931K		1 931K	54 587K
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	160 094K	16 577K	6 171K	49 455K	55 627K	121 044K
Provisions pour garanties données aux clients	68 759K	9 172K	6 559K		6 559K	71 372K
Provisions pour pertes sur marchés à terme	37 940K	22 977K		16 706K	16 706K	44 211K
Provisions pour amendes et pénalités	13 051K	2 979K		3 020K	3 020K	13 010K
Provisions pour pertes de change	1 838K	993K		1 138K	1 138K	1 693K
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>281 683K</i>	<i>52 697K</i>	<i>12 731K</i>	<i>70 320K</i>	<i>83 050K</i>	<i>251 330K</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	81 361K	17 058K	8 817K	1 375K	10 192K	88 227K
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>81 361K</i>	<i>17 058K</i>	<i>8 817K</i>	<i>1 375K</i>	<i>10 192K</i>	<i>88 227K</i>
Autres provisions pour risques et charges	362 087K	73 459K	927K	181 393K	182 320K	253 226K
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	725 131K	143 213K	22 475K	253 088K	275 563K	592 782K
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	71 408K					71 408K
Sur immobilisations corporelles	12 531K	807K	1 094K		1 094K	12 244K
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	325 586K	4K		2 850K	2 850K	322 740K
Sur autres immobilisations financières	49 195K	45K				49 240K
<i>Sous total sur immobilisations</i>	<i>458 719K</i>	<i>856K</i>	<i>1 094K</i>	<i>2 850K</i>	<i>3 944K</i>	<i>455 631K</i>
Sur stocks et en-cours	27 755K	1 269K	5 015K	1 026K	6 041K	22 983K
Sur comptes clients	6 263K	28K	1 102K	327K	1 430K	4 862K
Autres provisions dépréciations	71 722K	8 366K	169K	1 136K	1 305K	78 783K
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	564 459K	10 519K	7 381K	5 340K	12 720K	562 259K
TOTAL GENERAL	1 342 641K	157 200K	31 787K	258 427K	290 214K	1 209 627K
Dont dotations et reprises d'exploitation		141 809K	28 762K	248 746K	277 507K	
Dont dotations et reprises financières		1 069K		9 588K	9 588K	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		14 322K	3 025K	93K	3 118K	

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

Les principales provisions pour pensions et obligations similaires sont les suivantes :

- Les provisions pour indemnités de fin de carrière pour 37 871 k€.

Il y a eu ajustement de la provision au 31 décembre 2024 sur la base des calculs effectués en 2024 (cf. § j Provisions pour risques et charges - Principes, règles et méthodes comptables).

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2024 est de 3,50 % contre 3,20 % au 31 décembre 2023.

Le taux des rendements des actifs au 31 décembre 2024 est de 6,04 % contre 6,26 % au 31 décembre 2023.

Le taux d'inflation est de 2 % comme au 31 décembre 2023.

Le taux moyen d'augmentation des salaires retenu est de 2,80 % comme au 31 décembre 2023.

Naval Group a recours à des cabinets d'actuaire indépendants pour évaluer à chaque fin d'exercice ses principaux engagements sociaux.

L'évolution de la dette actuarielle par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Dette actuarielle à l'ouverture	124 267
Coût des services rendus	10 370
Intérêt sur la dette actuarielle	3 912
Dette actuarielle estimée à la clôture	138 549
Prestations payées	(6 083)
Gains / expérience	(6 461)
Dette actuarielle calculée à la clôture	126 005

L'évolution des placements par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Valeur des placements à l'ouverture	87 301
Rendement des placements	3 492
Gain actuariel sur placements	6 316
Valeur des placements calculée à la clôture	97 109

Au 31 décembre 2024, le fonds se composait de 60,39 % d'actions, de 16,38 % d'obligations, de 13,91 % d'actifs monétaires et de 9,32 % d'actifs diversifiés.

Le régime de fin de carrière comporte des actifs de couverture placés chez AG2R et la Société Générale dans le cadre d'un contrat d'Assurance.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

La charge nette comptabilisée au 31 décembre 2024 se décompose de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2024	31/12/2023
Coût des services rendus	(10 370)	(9 614)
Intérêt sur la dette actuarielle	(3 912)	(3 512)
Rendement attendu des placements	3 492	3 528
Amortissement coût des services passés	(620)	(617)
(Coût net)	(11 410)	(10 215)

- l'effet barème, lié à la mise en place de l'accord d'entreprise, est étalé sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture.
- l'effet actuariel est repris sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture en application de la méthode du « corridor ».

Le rapprochement entre les montants actuariels déterminés et la provision nette comptabilisée s'établit de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2024	31/12/2023
Dette actuarielle estimée à la clôture	126 005	124 267
Valeur des placements à la clôture	(97 109)	(87 301)
Déficit	28 896	36 966
Coût des services passés non comptabilisés	12 382	(299)
Gains actuariels cumulés non comptabilisés	(3 407)	(4 027)
Provision nette comptabilisée	37 871	32 640

- Les provisions pour majoration IDR pour un montant de 1 709 k€
- Les provisions pour rentes pour un montant de 9 537 k€
- Les provisions pour médailles du travail pour un montant de 21 036 k€
- Les provisions pour CET sénior pour un montant de 18 073 K€

5.3 Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer :	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs :	1 555 276 k€	1 321 219 k€
Dettes fiscales et sociales :	230 384 k€	231 720 k€
Fournisseurs immobilisations :	15 371 k€	12 644 k€
Autres dettes :	9 805 k€	10 433 k€
Produits constatés d'avance :	582 999 k€	462 124 k€

Les produits constatés d'avance sont comptabilisés lorsque les montants facturés sont supérieurs à l'avancement des programmes.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

5.4 Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES (en K euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	47 810K		47 810K	47 810K
Prêts	29 123K	6 765K	22 358K	24 082K
Autres immobilisations financières	1 571K	186K	1 385K	1 513K
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>78 504K</i>	<i>6 951K</i>	<i>71 554K</i>	<i>73 406K</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	5 102K	5 059K	44K	6 517K
Autres créances clients	13 646 826K	13 594 057K	52 769K	13 135 622K
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	397K	397K		508K
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 863K	1 863K		1 539K
Impôts sur les bénéfices	62 445K	62 445K		43 357K
Taxe sur la valeur ajoutée	340 855K	340 855K		249 790K
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés	150 924K	150 924K		143 440K
Débiteurs divers	9 609K	9 609K		11 918K
<i>Total actif circulant</i>	<i>14 218 022K</i>	<i>14 165 209K</i>	<i>52 813K</i>	<i>13 592 692K</i>
Charges constatées d'avance	72 249K	72 249K		56 026K
TOTAL DES CREANCES	14 368 775K	14 244 408K	124 367K	13 722 124K

ETAT DES DETTES (en K euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	326 330K	326 330K			
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers	91 957K	91 957K			72 794K
Fournisseurs et comptes rattachés	1 872 968K	1 872 968K			1 697 494K
Personnel et comptes rattachés	155 996K	155 996K			153 881K
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 407K	128 407K			120 847K
Impôts sur les bénéfices	760K	760K			276K
Taxe sur la valeur ajoutée	333 207K	333 207K			185 998K
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	18 088K	18 088K			20 796K
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 465K	36 465K			38 937K
Groupe et associés	1 444K	1 444K			1 475K
Autres dettes	62 526K	62 526K			58 722K
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	582 999K	582 999K			462 124K
TOTAL DES DETTES	3 611 147K	3 611 147K			2 813 345K

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

Les créances à 1 an au plus comprennent des prêts envers la société OH pour un montant de 47 810 k€ qui sont dépréciés à 100%.

Les prêts concernent les filiales Itaguaí Construções Navais pour 21 991 k€ et Jeumont Electric pour 6 765 k€.

Le poste emprunts et dettes financières divers comprend les comptes courants des filiales du groupe pour 91 956 k€.

6.INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Note 9 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de clients est la suivante :

en k euros	31/12/2024	31/12/2023
Clients privés France	280 073	268 933
Clients étatiques	2 808 390	2 715 587
Total clients France	3 088 463	2 984 520
Total clients Export	1 221 695	1 238 628
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4 310 158	4 223 148

6.2 Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation

DOTATIONS ET REPRISES	en k euros	31/12/2024	31/12/2023
Reprises de provisions et dépréciations		277 507	214 668
Dotations aux amortissements		114 181	109 347
Dotations aux provisions et dépréciations		141 809	175 997

Les principaux mouvements sont commentés dans la Note 6.

6.3 Note 11 : Autres charges

Tous postes confondus, la partie autofinancée des dépenses de recherche et de développement s'élève à 97 447 k€ à fin décembre 2024.

6.4 Note 12 : Charges de personnel et effectifs

La masse salariale comprend exclusivement des coûts de personnel relatifs au personnel ayant un contrat de droit privé.

Le coût des personnels de l'Etat mis à disposition est comptabilisé en charges externes pour 114 293 k€.

L'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein (ETP) est détaillé dans le tableau suivant :

EFFECTIF MOYEN (ETP)	Personnel de droit privé		Ouvriers d'Etat mis à disposition de l'entreprise	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	8 440	7 994	0	0
Non cadres	6 821	6 829	0	0
Ouvriers	0	0	1 200	1 336
TOTAUX	15 261	14 823	1 200	1 336

6.5 Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier de 125 217 k€ s'analyse de la façon suivante :

Les produits financiers, soit 137 611 k€ sont principalement :

- les revenus des titres de participation pour 66 083 k€
- les intérêts sur certificats de dépôts pour 33 606 k€
- les intérêts créditeurs pour 9 133 k€
- les intérêts moratoires clients pour 8 579 k€
- les intérêts des comptes courants pour 6 325 k€
- les reprises sur provision pour insuffisance de la situation nette des filiales pour 5 600 k€
- les reprises sur dépréciations des titres de participation pour 2 850 k€
- les produits SOFRANTEM pour 1 528 k€
- les gains de change pour 1 428 k€
- les reprises sur provisions pour pertes de change pour 1 138 k€

Les charges financières de 12 393 k€ sont principalement :

- les intérêts des emprunts pour 3 724 k€
- les intérêts des comptes courants pour 3 131 k€
- les intérêts bancaires pour 3 086 k€
- les dotations aux provisions pour pertes de change pour 993 k€
- les pertes de change pour 761 k€
- les intérêts moratoires fournisseurs pour 320 k€
- les intérêts sur la dette APE pour 301 k€

6.6 Note 14 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2024 est de (12 671) k€ et s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION	en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Amendes et pénalités		112		(112)
Subventions d'investissement			450	450
Plan d'adaptation de l'Emploi		10 040		(10 040)
Amortissements dérogatoires		3 467	1 931	(1 536)
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations		3 596	2 257	(1 339)
Dépréciation des immobilisations		1 242	1 094	(148)
Ajustement provision EMERA		19	93	74
Divers		24	4	(20)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 500	5 829	(12 671)

La provision pour le plan d'adaptation de l'emploi concerne la fermeture de notre établissement de Bagneux au profit du site d'Ollioules.

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2023 est de (4208) k€ et s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION	en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Amendes et pénalités		1 203		(1 203)
Subventions d'investissement			450	450
Plan d'adaptation de l'Emploi		176	252	76
Amortissements dérogatoires		3 727	2 663	(1 064)
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations		3 105	154	(2 951)
Dépréciation des immobilisations		1 387	1 808	421
Ajustement provision EMERA		93	144	51
Divers		5	17	12
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 696	5 488	(4 208)

6.7 Note 15 : Impôt sur les bénéfices

6.7.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

REPARTITION	en k euros	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant		395 672	46 902	348 770
Résultat exceptionnel		(12 671)	(1 502)	(11 169)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(12 972)		(12 972)
Crédit impôt recherche et autres crédits			(24 807)	24 807
Crédit impôt recherche et autres crédits antérieurs			(2 213)	2 213
Solde IS années antérieures			278	(278)
Résultats et impôts dus à l'étranger			1 831	(1 831)
Incidence intégration fiscale			(752)	752
RESULTAT COMPTABLE		370 029	19 737	350 292

Depuis le 1er janvier 2004, la société Naval Group est tête du groupe fiscal intégré, en application des articles 223 A et suivants du CGI. Par convention, l'incidence de cette intégration est neutre sur les résultats des autres sociétés intégrées : les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Il n'y a pas de restitution des économies d'impôts aux filiales en cas de sortie du périmètre d'intégration fiscale ainsi qu'en cas de report en arrière du déficit d'ensemble.

Pour rappel, la société a fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité portant sur l'ensemble de ses déclarations et impôts au titre des exercices 2019 (CIR), 2020 et 2021. Dans le cadre de ce contrôle, aucune proposition de rectification n'a été émise en matière d'impôt sur les sociétés. Les propositions de rectifications au titre de la CFE ont été acceptées par Naval Group et seront payés à réception des rôles supplémentaires.

Concernant le CIR, à l'issue de la procédure de vérification, l'administration maintient les rehaussements de dépenses de recherches engagées au titre de 2 projets pour un total de 3.4 m€ sur la période vérifiée. La société a saisi, le 19 décembre 2024, le comité consultatif des crédits d'impôt pour dépense de recherche. Ce risque est intégralement couvert par une provision au 31 décembre 2024.

6.7.2 Situation fiscale différée nette

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôts sont :

RUBRIQUES	en k euros	Montant
IMPOT FUTUR SUR :		
Provisions règlementées :		
Amortissements dérogatoires		14 100
Subventions d'investissement		801
Autres à imposer ultérieurement		2 330
TOTAL ACCROISSEMENTS		17 231
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Participation – Intéressement des salariés		2 798
Autres		2 654
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres (dont incidence pertes à terminaison et déficit)		152 102
TOTAL ALLEGEMENTS		157 554
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		140 323

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Événement postérieur à la clôture

Néant

7.2 Engagements hors bilan

7.2.1 Engagements hors bilan liés aux contrats commerciaux

Dans le cadre de ses contrats commerciaux, Naval Group donne ou reçoit des garanties destinées à couvrir des obligations futures. Il s’agit essentiellement de garanties de marché.

Montants en k euros	Echéances postérieures au 31 décembre 2024			
	Total	à - d'1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Engagements donnés				
Garanties de bonne fin / exécution ^{(1) (2) (3)}	511 085	165 332	285 142	60 611
Garanties de dispenses de retenue de garantie	170 694	8 434	127 760	34 500
Autres engagements donnés ^{(4) (5)}	18 992	5 361	11 607	2 024
Total Engagements donnés	700 771	179 127	424 509	97 135
Engagements reçus				
Garanties de bonne fin / exécution	41 048	34 752	128	6 168
Garanties de dispenses de retenue de garantie	174	174	-	-
Autres garanties reçues	22 554	18 415	1 143	2 996
Total Engagements reçus	63 776	53 341	1 271	9 164

- (1) Dans le cadre d’un contrat de vente conclu en Grèce, Naval Group a fait émettre par ses banques en faveur de son client des garanties bancaires de bonne exécution pour un montant de 116 millions d’euros.
- (2) Dans le cadre d’un ensemble de contrats de vente conclus par Naval Group au Brésil, des garanties bancaires de bonne exécution pour un montant total de 111,2 millions d’euros ont été émises.
- (3) Dans le cadre d’un ensemble de contrats de vente conclus par Naval Group aux Emirats Arabes Unis, des garanties bancaires de bonne exécution pour un montant total de 143,3 millions d’euros ont été émises.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

- (4) Dans le cadre de l'opération ORS relative à l'actionnariat salarié, Naval Group a fait émettre par ses banques une garantie financière de 28 millions d'euros en faveur de la société de gestion en charge de la gestion du FCP.
- (5) Dans le cadre de la loi de 1975 relative à la sous-traitance, Naval Group a émis des garanties de paiement au bénéfice des sous-traitants à hauteur de 103,2 millions d'euros.

7.2.2 Engagements au titre des COT/AOT et des locations immobilières

Les redevances de COT (Conventions d'Occupation Temporaire) et d'AOT (Autorisations d'Occupation Temporaire) ont été déterminées lors du traité d'apport.

L'échéancier au 31 décembre 2024 des COT/AOT et des locations immobilières est le suivant :

Montants en k euros	Échéances postérieures au 31 décembre 2024			
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Redevances COT/AOT	59 032	4 098	12 731	42 203
Locations immobilières	104 018	14 753	63 454	25 811
Totaux	163 050	18 851	76 185	68 014

7.2.3 Engagements au titre des locations mobilières

L'échéancier au 31 décembre 2024 relatif aux redevances de location et options de rachat sur les locations est le suivant :

Montants en k euros	Échéances postérieures au 31 décembre 2024			
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Installations générales	3 570	1 771	1 799	-
Matériel de transport	645	273	354	18
Matériel informatique	3 574	3 570	4	-
Matériel et équipement	3 833	1 207	2 076	550
Totaux	11 622	6 821	4 233	568

7.2.4 Autres engagements

Engagements donnés

- Au 31 décembre 2024, les engagements fermes d'investissements s'élèvent à 156,7 millions d'euros (114,3 millions d'euros au 31 décembre 2023).

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024 NAVAL GROUP SA

- Le 16 décembre 2016, Naval Group s'est engagé, à titre principal en faveur des autres associés de la société Naval Energies et à titre subsidiaire en faveur de cette dernière, à se substituer au financement bancaire via des avances en compte courant dès lors que ledit financement n'aurait pas été obtenu en tout ou partie par Naval Energies. L'engagement souscrit par Naval Group ne saurait excéder le montant du financement bancaire tel qu'arrêté à la somme de 40 millions d'euros. Naval Group a satisfait à cet engagement au travers de la conclusion d'une convention de compte courant avec Naval Energies portant sur une avance d'un montant de 40 millions d'euros.
- La Direction Générale pour l'Armement demande que Naval Group et Chantiers de l'Atlantique garantissent l'exécution de chaque marché du programme du Porte-Avions Nouvelle Génération (PA-Ng) dont MO Porte-Avions (MO PA), société commune détenue à 65% par Naval Group et 35 % par CDA, est titulaire.
Dans ce cadre, le Conseil d'administration de Naval Group a autorisé l'émission de cinq garanties aux termes desquelles Naval Group s'est engagé irrévocablement à reprendre les droits et obligations de MO PA au titre des marchés suivants, en cas de manquement substantiel de MO PA affectant l'exécution desdits marchés :
 - marché d'avant-projet détaillé, premier marché subséquent (autorisation du 17 février 2023)
 - marché EIS/ASN4G (autorisation du 27 juin 2023)
 - marché dérisquages, deuxième marché subséquent (autorisation du 27 juin 2023)
 - marché d'études de levée de risques, troisième marché subséquent (autorisation du 17 octobre 2023)
 - marché consacré aux activités pré-DLR de la chaufferie nucléaire et des moyens et infrastructures industrielles d'Indret (autorisation du 15 mars 2024)
 - marché relatif à des études de levée de risques Incendie (autorisation du 28 mai 2024)
 - marché relatif aux activités de Conversion Energie Vapeur (autorisation du 18 juillet 2024)
 - marché relatif à la poursuite de l'étude et de l'ingénierie système pour l'intégration des aéronefs de chasse embarquée de nouvelle génération au Porte-Avions de Nouvelle Génération et réalisation de prestations associées (autorisation du 15 octobre 2024)
 - marché relatif aux Etudes de Levée de Risques relatives à l'alignement des catapultes, à la mise en place d'un monte-munitions avec panneau affleurant, à l'intégration de drones et aux futures évolutions du CMS SETIS 3.0 (autorisation du 15 octobre 2024)

Engagements reçus

- Dans le cadre de la réalisation des opérations d'apport, l'État a décidé, conformément à la faculté prévue par les dispositions de l'article 78 de la loi de finances rectificative du 28 décembre 2001, de conserver à sa charge certaines obligations attachées aux droits et biens apportés au-delà des provisions constituées.

7.3 Instruments financiers

Naval Group utilise des contrats de change à terme pour réduire ses risques de change.

Montants en k euros	31/12/2024
Contrats d’achat à terme	
Dollar américain (USD)	7 038
Livre sterling (GBP)	15 903
Real brésilien (BRL)	8 573
Option d’achat	
Livre sterling (GBP)	2 053

7.4 Litiges

Aucun litige significatif n’est à mentionner.